La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
mardi 4 février 1997
113e année No 104
60 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
ET PAYEZ SUR
1 AN
SANS INTÉRÊT
Sur approbation de crédit
Frais de gestion additionnels

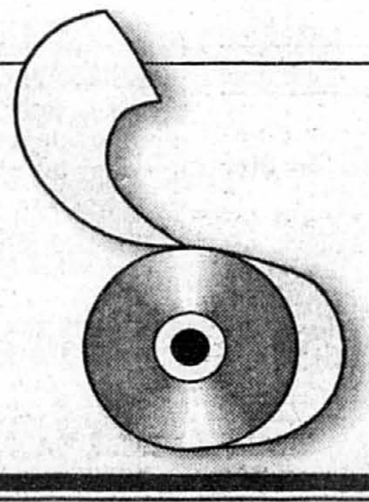
Urbanité
La chenillette, une espèce en voie de disparition à Montréal
page A8



Cyberpresse

La ligne est occupée...
page B12

Économie
Rolland double sa production en achetant une usine de papier fin à Thunder Bay
page C1



Hockey

2

2

page S3



Une image trompeuse

L'image traditionnelle que donne la mafia d'elle-même est celle, terrible, de dangereux gangsters. Au cours des dernières années, la mafia américaine s'est efforcée d'apparaître comme une organisation familiale, à la Robin des Bois. Aujourd'hui dans le dernier article de la série de *La Presse* sur les mafias, Jerry Capeci, du *New York Daily News*, spécialiste du crime organisé, explique comment John Gotti a mené cette transformation et ce qu'elle dissimule de vraie réalité criminelle.

Martin annonce des réductions d'impôts qui seront très ciblées

Le gouvernement alimente la fièvre électorale ambiante à Ottawa

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse, OTTAWA

Pressé de concentrer les esprits sur l'avenir prochain plutôt que son passé récent, le gouvernement Chrétien a enclenché dès la rentrée parlementaire d'hier deux événements qui ont immédiatement alimenté la fièvre électorale ambiante à Ottawa.

D'abord, le ministre fédéral des Finances Paul Martin a annoncé que le budget fédéral sera déposé le 18 février, soit quelques semaines plus tôt que ceux des deux dernières années. Au cours d'un point de presse, le ministre n'a pas exclu que ce qui sera normalement le dernier budget du présent mandat libéral et la pièce maîtresse de la prochaine campagne de son gouvernement comporte des dégrèvements d'impôts « dans des domaines très ciblés ».

Ensuite, le premier ministre Jean Chrétien fera sa première visite officielle à Washington du 7 au 9 avril, rendant ainsi la pareille au président Clinton, qui s'était rendu à Ottawa en février 1995.

Ces deux signaux, d'une machine préélectorale du gouvernement qui se prépare à tourner rondement, en plus de relancer les inévitables supputations sur la tenue d'élections en juin plutôt qu'à l'automne, ont rapidement supplanté les efforts des deux principaux partis d'opposition pour tenter de mousser les controverses des dernières semaines.

Aux Communes, bloquistes et réformistes se sont relayés pour questionner le



Paul Martin

gouvernement sur la fin imposée à l'enquête sur la Somalie, la destruction de documents compromettants sur le sang contaminé et les excuses qu'il a dû présenter à Brian Mulroney sur l'affaire Airbus, mais sans vraiment produire d'étincelles. Signe du peu de faits nouveaux mis au jour par ces échanges, à la sortie de la période des questions, le chef conservateur Jean Charest a mobilisé plus d'attention médiatique en se plaignant de

Voir **MARTIN** *en A2*

Stationnement de Montréal exploite des parkings sans permis

ANDRÉ NOËL

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain — par l'entremise de sa filiale, la société en commandite Stationnement de Montréal (SDM) — exploite des terrains de stationnement sans avoir les permis municipaux requis.

En vertu d'une entente signée en 1994, la SDM exploite quelque 65 parkings qui appartiennent à la Ville de Montréal. La plupart des neuf terrains qui ont fonctionné ou qui fonctionnent encore sans permis ont été cédés par la Ville à la SDM en juin dernier.

La SDM a presque immédiatement commencé à percevoir l'argent des automobilistes. Le 3 octobre, le Service des permis et inspections de la Ville rappelait à l'ordre son président-directeur général, André David.

« Nous sommes à même de constater que vous ne détenez toujours pas de certificat d'occupation pour l'exploitation des parcs de stationnement sur les terrains nouvellement loués portant les numéros 008, 100, 101, 102, 135, 226, 262, 263 et 371. Nous vous signalons par la présente qu'un tel certificat est requis et préalable avant toute forme d'exploitation. »

M. David était bien placé pour savoir qu'il devait demander des permis. Il était en effet assistant-directeur au Service des permis et inspections, avant de devenir pdg à la SDM. Il a fait la demande de permis après avoir reçu la lettre. La demande est toujours à l'étude. En-

Voir **STATIONNEMENT** *en A2*

Épreuve de force à Belgrade



PHOTO AP

Les policiers de l'anti-émeute ont chargé des centaines de manifestants qui les avaient attaqués à coups de pierres et insultes hier dans le centre de Belgrade. Du coup, la situation s'est brusquement aggravée et l'opposition au gouvernement Milosevic a appelé l'armée à intervenir après les violences policières. Sur notre photo, une dame gît inconsciente dans la rue après l'épreuve de force avec les manifestants. **À lire en page B5**



PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Julie Snyder

La démone Julie Snyder change de poste

Elle animera le Poing J, *un talk-show de TVA, en septembre*

LOUISE COUSINEAU

Déjà, le titre est tout un programme. À 22 h 30, à l'heure du *Point* à Radio-Canada, TVA va offrir *Le Poing J*. Le nouveau talk-show quotidien animé par Julie Snyder en septembre prochain. Du lundi au jeudi.

Après avoir renouvelé le concept du magazine d'été avec *L'Enfer c'est nous autres* à Radio-Canada, la démone va tenter de redonner ses lettres de noblesse au talk-show de fin de soirée. Personne n'est parvenu électriser les foules depuis les grandes saisons de Lise Payette, qui réussissait tard le soir à faire veiller un million de téléspectateurs. Julie Snyder, qui aura 30 ans en septembre, est apparue à la conférence de presse hier dans une robe étonnante, recouverte d'antennes, de télécommandes, de spots et de soucoupes capteuses de satellites. La jupe était gar-

Voir **LA DÉMONE** *en A2*

INDEX

Petites annonces		- affaires	C4	Bandes dessinées	B7	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- Index	B6	Arts et spectacles		Bridge	B8	Horoscope	B9	Politique	B1, B4
- Immobilier	B6, B7		A17 à A20	Décès	B11	Le monde	B5	Tabloïd Sports	
- marchandises	B7, B8	- horaires spectacles	A20	Économie	C1 à C12	Loteries	A2, A4	- Réjean Tremblay	S5
- emplois	B8	- horaire télévision	A17	Êtes-vous observateur	B6	Mots croisés	B7, S10		
- automobile	B8 à B10	- musique	A17	Feuilleton	B8	Mot mystère	B9		

ÉDITORIAL
Opposition demandée
- Pierre Gravel
page B2

MÉTÉO
Ciel ensoleillé
Max. -3, min. -13
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

Couples et célibataires
BAL POPULAIRE
samedi le 15 février 21h00 Salon Oval



Pour la Saint-Valentin, offrez-vous une nuit au Ritz.
FORFAIT AMOUREUX et... accessible.
842•4212
RITZ-CARLTON
Kempinski Montreal

Suites de la une

Martin annonce des réductions d'impôts qui seront très ciblées

MARTIN / *Suite de la page A1*

ne pas réussir à se faire entendre aux Communes que les chefs du Reform et du Bloc avec leurs offensives respectives.

Résultat : au lieu de relancer le débat sur des points très faibles de la performance du gouvernement, les discussions au terme de la première journée de travaux ont rapidement dévié sur le terrain, nettement plus confortable pour les libéraux, du budget et des élections à venir.

Il faut dire que, par ce qui constitue pour le moins une heureuse coïncidence pour le gouvernement, les deux partis d'opposition étaient affligés hier par des révélations médiatiques embarrassantes. Le Bloc québécois a passé une bonne partie de la journée sur la sellette à expliquer le comment des généreuses indemnités de départ de l'équipe de conseillers de Lucien Bouchard. Le Parti réformiste a dû préciser le pourquoi d'une proposition de stratégie qui l'aurait vu prendre des moyens tapageurs pour se faire remarquer aux Communes, un projet en contradiction directe avec la promesse de Preston Manning de contribuer à donner un ton plus civilisé aux échanges au Parlement.

Stationnement de Montréal exploite des parkings sans permis

STATIONNEMENT / *Suite de la page A1*

tre-temps, la SDM continue d'exploiter six des neufs parkings sans permis.

« La Ville nous a cédé les terrains pour qu'on les exploite, a indiqué hier Richard Ledoux, vice-président à l'exploitation de la SDM. Nous avons fait la demande de permis à la fin de l'automne. En attendant, nous estimons que nous avons le droit de les faire fonctionner. »

« Un certificat d'opération sera bientôt émis pour un des stationnements, a dit François Lemay, porte-parole du Service des permis. Pour cinq terrains, il faut retourner au conseil municipal et modifier une résolution, avant d'émettre les permis. C'est un problème technique. »

Une fiche que vient de publier le Service des permis souligne que : « Tous les établissements, qu'ils soient exploités par un propriétaire ou un locataire, doivent détenir un certificat d'occupation s'ils exercent un autre usage que le logement. »

Ce n'est pas pour rien que la Ville exige des permis. Ceux-ci lui permettent de gérer le territoire. Dans une note de service datée du 4 novembre, le Service de l'urbanisme explique que ses « orientations visent notamment à diminuer le nombre des places de stationnement de longue durée » dans le centre-ville.

Le Service d'urbanisme veut contrôler la prolifération des parkings dans le centre-ville, qui donnent une apparence de dévastation. Des conseillers municipaux veulent que les terrains vacants soient bâtis ou convertis en parcs. C'est à la suite des pressions du service d'urbanisme que la SDM abandonné trois terrains, sur la rue Jeanne-Mance, au sud du boulevard René-Lévesque. D'autres commerçants ont pris la relève, sans permis eux non plus.

La plus grande zone de parkings de la SDM fonctionnant sans permis — 474 places au total — est située à l'est du boulevard Saint-Laurent et au nord du boulevard René-Lévesque. Des machines ont remplacé les préposés. Le coût est de 1,50 $ l'heure, 7,50 $ la journée, et 100 $ pour un mois. Les automobilistes achètent leur ticket et l'exposent dans leur pare-brise. Les contrevenants sont mis à l'amende par la Ville. Un autre grand parking fonctionne sans permis derrière le théâtre du Gesù.

La Ville et la SDM refusent de divulguer les états financiers de la SDM, que réclame le Syndicat canadien de la fonction publique. La cause a été remise quatre fois devant la Commission d'accès à l'information. Elle sera entendue le 12 mars.

Michel Vézina, président du Syndicat des professionnels de la Ville, affirme que, dès son arrivée au pouvoir, le maire Pierre Bourque a suggéré aux employés du Service des permis de faire preuve de souplesse.

La démone Julie Snyder change de poste

LA DÉMONE / *Suite de la page A1*

nie d'écrans de télé dans lesquels les journalistes se voyaient en train de poser des questions. « Je voulais démontrer clairement que j'ai changé de poste », a lancé Julie.

Eh oui, son couturier Michel Robidas, créateur de ses robes les plus folles comme la fontaine, la suivra à TVA. Comme sa recherchiste Thérèse Parisien et son réalisateur Marc-André Chabot.

TVA veut s'assurer la dominance des fins de soirée sur semaine. L'arrivée de Gregory Charles à l'animation de *Cha Ba da* la saison dernière n'a pas attiré les auditoires escomptés. Dans un geste surprise, TVA a déménagé ses *Nouvelles TVA* à 22 h, directement contre le *Téléjournal* de Radio-Canada. Stéphan Bureau a gagné la guerre contre Bernard Derome, ramenant un fort auditoire à TVA à 22 h.

Mais M. Bureau a annoncé qu'il quittait son poste de chef d'antenne bientôt, ce qui force TVA à réviser son tir. Le réseau privé ignore encore qui succédera à Stéphan Bureau et si le remplaçant aura autant de succès. Mais on est persuadé que l'arrivée de Julie Snyder à 22 h 30 retiendra des auditoires plus élevés que ceux de Gregory Charles jusqu'à 23 h 30. *Cha Ba da* a un auditoire moyen de 302 000 cette saison.

Le vice-président programmation André Provencher a refusé de prédire chiffres à l'appui quels scores on attend de Julie Snyder. Mais Paul Dupont-Hébert de la maison Coscient, qui produira *Le Poing J*, a souligné que les deux spéciales de Julie à Radio-Canada cet automne ont attiré plus d'un million de téléspectateurs.

Julie n'a pas voulu révéler le concept précis de son émission. Mais elle a insisté que ce soit en direct. Du vrai direct fait à compter de 22 h 30, l'heure où les gens sortent des spectacles. Elle veut être la première à parler de ce qui vient de se passer. L'émission comportera des capsules préenregistrées et il y aura des musiciens en studio.

On sait qu'elle avait envie de faire un talk-show quotidien. « L'automne et l'hiver », soulignait-elle hier. Télévision Quatre Saisons lui avait offert un contrat pour septembre dernier. Mais Mme Snyder sortait d'un été fort occupé à *L'Enfer* et avait répondu qu'elle pourrait en faire un en janvier seulement. TQS a décidé d'engager Francis Reddy en septembre.

Et Gregory Charles dans tout ça ?

Le grand patron André Provencher a déclaré qu'il avait apprécié les efforts de Gregory pour améliorer son émission, mais que les résultats n'étaient pas à la hauteur de ce qu'on attendait. Hier matin, on lui a annoncé son départ en fin de saison. « Nous allons discuter avec lui de projets pour le futur », a conclu M. Provencher.

Contrairement à Gregory Charles, qui est un excellent musicien, Julie Snyder n'a pas d'oreille. Mais ses entrevues sont souvent des événements inoubliables. L'été dernier, elle a beaucoup approfondi son style, s'attaquant sérieusement à des politiciens comme Frank McKenna, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, ou à Simone Weil qui lui a révélé ses terribles expériences dans un camp de concentration. Julie Snyder ne veut pas perdre sa fantaisie, mais elle a prouvé qu'elle peut faire de bonnes entrevues solides.

Hier, en robe noire, elle affirmait que son passage à TVA était un mariage. « J'étais mariée à Radio-Canada depuis cinq ans. Quand Paul Dupont-Hébert m'a dit qu'à TVA ce serait plus qu'un one-night stand, j'ai été tentée. »

Mme Snyder s'est fait aider pour ses négociations par un copain, Daniel Lamarre de chez National. M. Lamarre a expliqué que Julie a insisté sur une foule de détails : elle voulait être sûre de ne pas se faire rouler, a-t-il dit en souriant. L'émission coûtera 30 % plus cher qu'un talk-show traditionnel, a-t-il dit.

M. Lamarre n'est pas son chum, a-t-elle déclaré. « Je suis célibataire et pour la première fois, je ne ferai pas un show pour plaire à un homme, mais pour me plaire à moi. »

Julie Snyder insiste : pour faire un produit de qualité, elle sait combien de réalisateurs, combien de temps de montage il faut. Elle veut faire la meilleure émission possible.

Mme Snyder a fait plusieurs allusions aux difficultés de trouver le point J des femmes. « On espère que le plus de téléspectateurs possible prendront leur pied à notre émission. »

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00062

Code du jour 6-2

Mardi, 4 février 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **3-6-1**
à quatre chiffres : **1-3-6-9**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ **à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;**
■ **à Montréal : Université du Québec à Montréal avec la collaboration de l'Association des pré-retraités et retraités des employés de soutien de l'UQAM (après l'UQAM), la Grande Place, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif : 200 donneurs ;**
■ **à Montréal : Université de Montréal, faculté des Arts & Sciences, pavillon Jean-Brillant, cafétéria, 2e étage, 3200, rue Jean-Brillant, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;**
■ **à Montréal : École polytechnique de Montréal, hall d'entrée et foyer, 2500, ch. Polytechnique, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif : 150 donneurs ;**
■ **à Kirkland : Merck Frosst Canada Inc., 16 711, route Transcanadienne, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs.**

DEMAIN DANS LA PRESSE



Dandy ou délinquant?

■ **Parmi la quarantaine de défilés de mode masculine automne-hiver 1997-1998 présentés aux quatre coins de Paris la semaine dernière, le tailleur tire — une fois de plus — très bien son épingle du jeu. C'est que le costume, jadis un vêtement traditionnel pour homme d'affaires, est aujourd'hui devenu un produit caméléon qui trouve aussi bien sa place chez les jeunes technos que chez les messieurs-comme-il faut. Viviane Roy, qui était sur place, dresse un aperçu des tendances de l'automne prochain dans le cahier Mode de demain.**

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

De plus en plus de victimes d'actes criminels commis par des détenus en libération conditionnelle poursuivent le gouvernement. Appuyez-vous cette démarche ?

La 15e Fête des neiges bat son plein depuis samedi à l'île Sainte-Hélène et se poursuivra jusqu'au 16 février. Comptez-vous y participer ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 28 %
Non: 72 %



Découvrez Rado,
un monde à part.

RADO
Switzerland

En vente chez les détaillants Rado autorisés: **Montréal** Joailliers Birks Square Phillips et Rockland, Bijouterie Bassi, Bijouterie Dominic, Galazzo Centre Eaton • **Laval** Joailliers Birks • **Pointe Claire** Joailliers Birks • **Québec** Joailliers Birks



La Presse

Le mot du jour

mise à pied

■ Cette locution n'est pas un parfait synonyme de *licenciement* ou de *congédiement*. En effet, la *mise à pied* est généralement temporaire alors que le *licenciement* et le *congédiement* sont définitifs. Si le *licenciement* est le résultat d'une compression budgétaire, le *congédiement* peut être la conséquence d'une mesure disciplinaire.

— La ministre Harel a confirmé les licenciements à la SQDM.

Paul Roux

Le père Pinard tué par un extrémiste hutu ou tutsi ?

Une personne est détenue relativement au meurtre du missionnaire québécois au Rwanda

MARC THIBODEAU

Le Père blanc Guy Pinard, abattu dimanche matin alors qu'il célébrait la messe dans l'église de la paroisse de Kampanga, au nord-ouest du Rwanda, a-t-il été victime des extrémistes hutus ou d'un sympathisant du gouvernement ?

Les deux hypothèses étaient invoquées hier pour expliquer la mort tragique du missionnaire de 61 ans, qui a été enterré en milieu de journée à l'ombre de la cathédrale de Ruhéngéri, siège de son diocèse, en présence de plus de 300 personnes.

Le ministre de l'Intérieur rwandais, Alexis Kanyarangwe, qui assistait à la cérémonie, a rapidement attribué ce meurtre aux extrémistes hutus. Il a ajouté qu'une personne était détenue en relation avec cette affaire, mais a refusé de donner plus de détails sur l'enquête.

Des sources diplomatiques ont cependant affirmé par la suite que l'individu, un enseignant, serait un ancien membre du Front patriotique rwandais, l'actuelle armée gouvernementale à majorité tutsie. Ces sources ont également noté que le père Pinard avait critiqué tant l'ancien gouvernement hutu que le nouveau gouvernement tutsi. Le prêtre serait par ailleurs venu en aide à plusieurs Rwandais lors des massacres de 1994.

Le neveu du missionnaire assassiné, Claude Pinard, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, a indiqué à *La Presse* que son oncle avait alors aidé plusieurs Rwandais à traverser la frontière pour se réfugier au Zaïre. « Leurs poursuivants n'ont certainement pas apprécié l'initiative. Peut-être certains ont-ils décidé de se venger quelques années plus tard », avance-t-il.

« Lorsqu'il est revenu temporairement au Canada à la suite de ces événements, nous lui avons demandé de ne pas y retourner parce que ça semblait beaucoup trop dangereux. Mais il tenait à être parmi ses paroissiens. C'était un homme qui se donnait totalement », a ajouté M. Pinard.

Le père Ian Lentes, supérieur de la communauté des Pères blancs au Rwanda, a indiqué pour sa part, lors d'un entretien téléphonique, que le père Pinard n'avait reçu aucune menace dans les mois précédant sa mort. Il a confirmé par ailleurs que l'individu qui a ouvert le feu était connu de certains membres de la congrégation. « Il semble qu'il s'agisse d'un enseignant qui s'était récemment établi dans la paroisse de Kampanga », a-t-il noté.

Afin de faire toute la lumière sur ce cas de « violence insensée », le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, avait demandé en matinée au gouvernement rwandais de procéder à la tenue d'une enquête complète. La demande a été accueillie positivement par les autorités locales, qui demeuraient avares d'informations en fin de journée.

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, « profondément attristé et choqué », avait également exprimé alors le voeu que « les auteurs de ce geste barbare » soient trouvés et traduits en justice.

Il s'agit du troisième religieux canadien à être assassiné au Rwanda, après le père Claude Simard, de l'Ordre religieux de Sainte-Croix, en 1994, et le frère François Cardinal, en 1992.

À l'heure actuelle, une centaine de ressortissants canadiens se trouvent toujours en sol rwandais, la vaste majorité étant des membres d'organisations non-gouvernementales (ONG). Plusieurs de ces ONG, en réaction à la multiplication d'actes violents comme celui qui a coûté la vie au père Pinard, ont décidé de quitter le pays récemment.

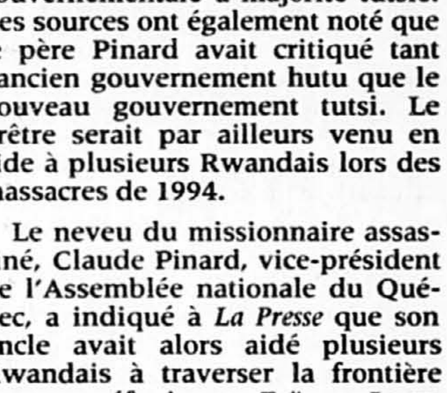




PHOTOS AP

Le Père blanc Guy Pinard, 61 ans, qui a été enterré hier en milieu de journée à l'ombre de la cathédrale de Ruhéngéri, siège de son diocèse. Plus de 300 personnes, dont de nombreux religieux et le ministre de l'Intérieur du Rwanda, ont assisté aux funérailles. Le cercueil du missionnaire a été déposé dans la tombe par plusieurs villageois.

L'EXPRESS DU MATIN



Cautionnement refusé

■ La juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, a refusé, hier, d'accorder un cautionnement à Gerry Furlong accusé de complot et de recel d'automobiles. Son enquête préliminaire a été fixée au 11 février. Le procureur de la Couronne, Francine Chartrand, a 30 jours pour s'adresser au tribunal pour faire révoquer la sentence avec sursis assortie d'une probation prononcée contre lui dans une autre histoire de vols de véhicules. Tout sera fait pour que cette requête soit déposée avant le retour de Furlong au palais de justice de Saint-Jérôme pour son enquête préliminaire à la suite de son arrestation jeudi dernier.

Adolescente en fugue

■ Rachelle Blaise, 16 ans, est disparue depuis le 28 décembre de son domicile de Laval. Elle mesure 1m60 (cinq pieds et trois pouces), pèse 54 kg (135 livres), a les yeux et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, elle était vêtue d'un jean noir et d'un manteau rouge. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de Laval au 662-4250.



Rachelle Blaise

Logements adaptés

■ La Société d'habitation du Québec avise les personnes à faible revenu âgées de 65 ans ou plus qu'elles ont jusqu'au 28 février pour obtenir une subvention en vue de réaliser des adaptations mineures à leur domicile pour leur permettre d'y vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Offerte dans le cadre du Programme de logements adaptés pour aînés autonomes, mis sur pied conjointement par la SHQ et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, l'aide financière qui peut atteindre 2500 $ doit permettre aux aînés d'accroître leur sécurité ou de limiter les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de leurs activités courantes à la maison.

Laval et les immigrants

■ À la suite d'une entente signée hier, le Conseil de développement régional de Laval (CDRL) recevra cette année un montant de 70 000 $ du gouvernement québécois afin de l'aider à cibler et développer des activités et des projets liés à l'impact de l'immigration dans son territoire, notamment en matière d'intégration linguistique, sociale et économique. Laval est la deuxième région en importance au Québec, après la Communauté urbaine de Montréal (23 %) pour ce qui est du pourcentage d'immigrants (13 %) qui y résident.

Nouvel An chinois

■ Jusqu'au 10 février, dans le cadre du Nouvel An chinois, célébré cette année le 7 février, le Casino de Montréal rend hommage à la communauté chinoise en se parant de décors grandioses pour célébrer l'arrivée de l'Année du buffle. Les sculpteurs de Harbin, en Chine, reconnus mondialement pour leur grande habileté d'exécution et leur sens artistique remarquable, ont doté les abords du Casino d'une de leurs oeuvres impressionnantes. Il s'agit d'une sculpture représentant six masques de l'Opéra de Pékin, chaque masque ayant sa propre identité.

Tournée de David Cliche

■ Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, entreprend une tournée de consultation publique sur les grandes orientations de son ministère pour 1997. La tournée débutera le 7 février à Saint-Hyacinthe. À cette occasion, le ministre dévoilera les grands objectifs pour l'année en cours et recueillera les commentaires, opinions et suggestions des participants. Groupements et organismes intéressés par les questions relatives à l'environnement et à la faune, élus municipaux, représentants de MRC, d'organisations industrielles et agricoles et public en général seront conviés à participer à cet exercice.

Adolescent disparu

■ Steve Trudeau, 16 ans, est disparu depuis le 7 décembre de son domicile de Laval. Mesurant 1m75 (cinq pieds et neuf pouces) et pesant 79 kg (175 livres), il a les cheveux et les yeux bruns. Il porte, en outre, un tatouage sur l'épaule gauche (tête d'Indien) et son oreille gauche est percée. Pour toute information à son sujet, il suffit de joindre la police de Laval au 662-4250.



Steve Trudeau

Sinistrés du Saguenay

■ Le Comité des sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean demande au gouvernement de procéder, à l'instar de la Table-conseil, à la création d'une table régionale de concertation et de surveillance qui aura pour but de veiller à l'application des recommandations du rapport Nicolet. Le gouvernement a démontré, en mettant sur pied une table-conseil regroupant une diversité de représentants régionaux, que les implications du déluge de l'été dernier débordent les simples questions d'ordre scientifique et technique. Le vide actuel, que laisse la dissolution de la commission et de la Table-conseil, « est inacceptable pour les sinistrés et la population en général ».

La saison change, changez-vous



LANCÔME
FAIT BELLE FIGURE

Belle de jour. Belle de nuit.
La beauté passe par les soins du visage.
Confiez le vôtre aux spécialistes de
l'Institut Lancôme
grâce à qui vous pourrez découvrir les produits
de soins haute performance de Lancôme.
Analyse de la peau et régime
de beauté sur mesure...
Pourquoi pas?
Faites-vous plaisir,
prenez un rendez-vous
au comptoir Lancôme

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

Jours d'orage au comité exécutif?



Claude-V. Marsolais

Avec deux membres dissidents au comité exécutif, l'administration de la Ville de Montréal est confrontée à une situation potentiellement déstabilisante. Une situation semblable est déjà survenue dans l'histoire de la Ville au cours du mandat du maire Sarto Fournier, entre 1957 et 1960.

Il faut savoir qu'à cette époque, les conseillers, au nombre de 99, étaient répartis selon trois classes qui élisaient chacune deux membres au comité exécutif. La classe A, constituée des seuls propriétaires, élisait 33 conseillers ; la classe B, constituée des locataires et propriétaires, élisait également 33 conseillers, tandis que la classe C, constituée de 13 associations et organismes, nommait les 33 autres.

Lors des élections municipales du 27 octobre 1957, Jean Drapeau, qui sollicitait un deuxième mandat, a été battu par son adversaire, Sarto Fournier par 4000 voix de majorité. Toutefois, le parti de Drapeau, la Ligue d'Action civique, a fait élire 33 des 66 candidats des classes A et B, tandis que le Ralliement du Grand Montréal de Fournier n'en a fait élire que 20. Treize autres conseillers ont été élus comme indépendants.

Les conseillers de la classe A ont choisi Pierre Des Marais et J.-N. Drapeau, père de Jean, pour les représenter au comité exécutif. Les conseillers de la classe B ont opté plutôt pour Jos.-Marie Savignac et Alfred Gagliardi, élus sous la bannière du Ralliement du Grand Montréal. La classe C, formée des 13 associations représentatives (universités, hommes d'affaires et syndicats), a élu Hervé Dupuis, de la Ligue des propriétaires, et Murray Hayes, de l'Association des manufacturiers, tous deux adversaires du tandem Drapeau-Des Marais. Les nouveaux membres du comité exécutif ont choisi Jos.-Marie Savignac comme président et Murray Hayes à titre de vice-président.

Avec ce modèle de comité exécutif où les membres sont divisés sur les grandes orientations de la Ville, la situation n'a pas tardé à dégénérer en hostilités ouvertes. Des Marais, qui contrôlait le conseil, a fait échouer le projet, caressé par Savignac, de construction d'une autoroute est-ouest le long du fleuve, et fait réduire un projet d'emprunt de 50 à 35 millions de dollars.

À la faveur de la démission d'un conseiller le 29 juillet 1958, le Ralliement du Grand Montréal a repris le contrôle du Conseil, ce qui a permis la réalisation du projet de construction des Habitations Jeanne-Mance. Mais l'année suivante, l'administration Fournier-Savignac a été battue au conseil lorsqu'elle a présenté sa proposition d'augmenter le taux de la taxe foncière de 1,52 $ à 1,77 $.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

À la fin des années 50, le maire Sarto Fournier a été confronté au même problème que Pierre Bourque : deux adversaires au sein du comité exécutif.

Que va-t-il se passer ?

La présence de deux dissidents au comité exécutif va-t-elle inaugurer à l'hôtel de ville une période déstabilisatrice ? Ce n'est guère prévisible tant que le parti Vision Montréal disposera de la majorité au conseil. Toutefois, la participation de Sammy Forcillo et Pierre Goyer aux orientations du comité exécutif pourra donner des munitions à l'opposition, qui a maintenant 19 conseillers. Des débats plus durs verront sans doute le jour.

Après trois séances à titre de dissident, Sammy Forcillo a indiqué qu'il n'y a eu que bien peu de sujets à controverse entre les deux dissidents et les autres membres du comité exécutif. Toutefois, il admet que la situation pourrait se corser lors de la préparation du programme triennal d'immobilisations d'avril à juin et ensuite lors de la préparation du budget, exercice qui s'étend de juillet à novembre.

« Moi, je veux défendre l'objectif que Montréal devienne plus compétitive, en termes de fardeau fiscal, face aux municipalités environnantes », dit-il.

Pierre-Yves Melançon, responsable du transport, des travaux publics et du génie au comité exécutif, ne voit pas de problèmes à travailler avec les deux dissidents : « MM. Goyer et Forcillo étaient d'accord avec le plan d'affaires de l'administration axé sur la relance économique et l'environnement. Ils ont appuyé également les objectifs de l'administration en matière de sécurité publique. En ce qui regarde le dossier des grandes surfaces et les futures orientations de la Ville, je ne connais pas ce que sera leur position. Toutefois, il ne faut pas oublier que nous sommes dix au comité exécutif, incluant le maire. »

Thérèse Daviau, qui a déjà oeuvré au sein du comité exécutif sous l'administration Doré-Cousineau, pense que la présence d'opposants à l'exécutif pourrait alourdir les prises de décision. Elle évoque la possibilité d'un comité exécutif parallèle où ne siégeraient que des élus de Vision Montréal et qui préparerait les travaux de la réunion officielle. Bref, une atmosphère de travail défensive bien peu propice à des projets de développement pour la métropole.

Collusion des pharmaciens : règlement entériné

YVES BOISVERT

Le juge Gérald Ryan, de la Cour supérieure, a entériné hier l'entente par laquelle les grands groupes de pharmacie du Québec verseront quelque 3400 $ à 96 centres d'hébergement pour femmes en difficulté.

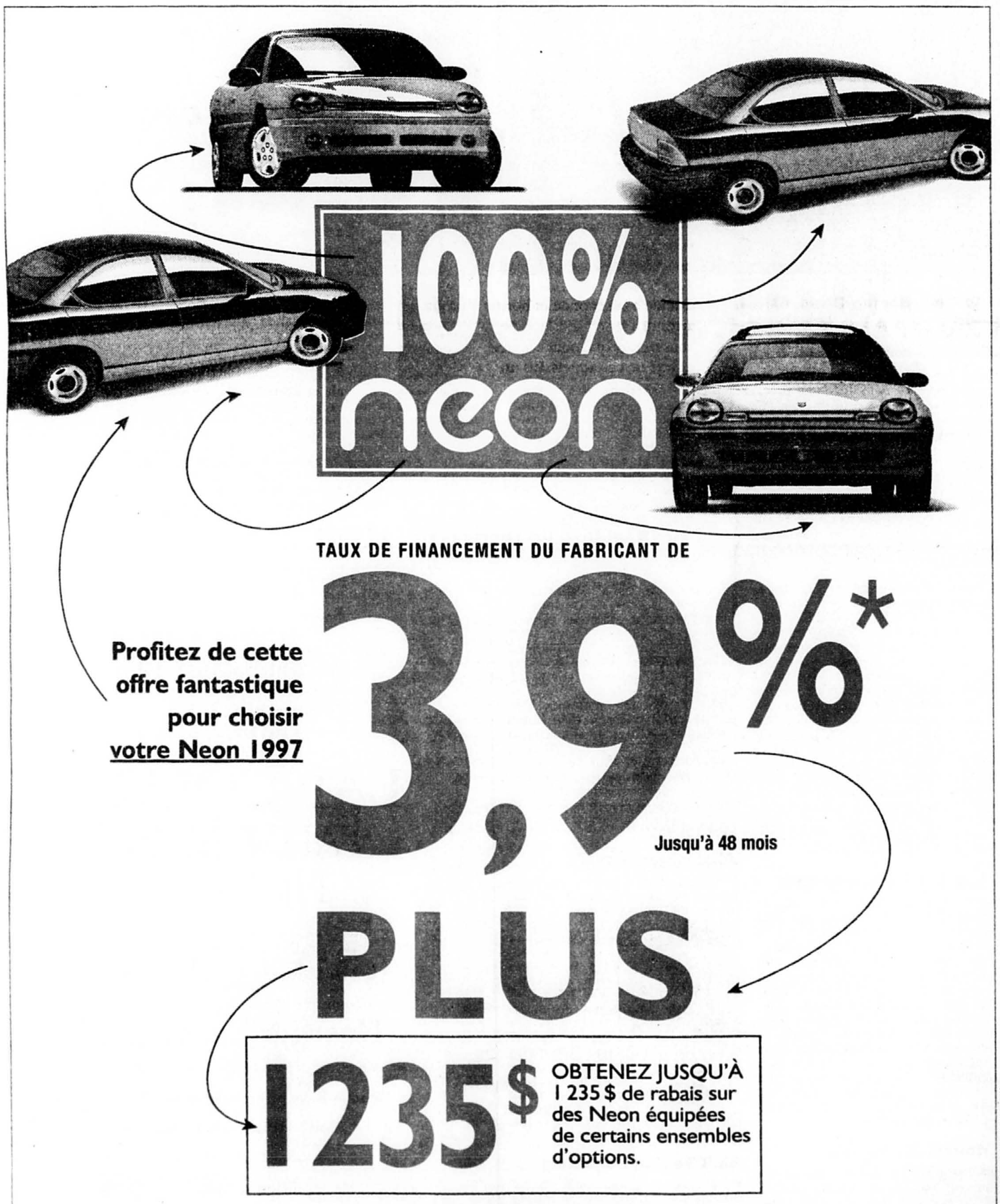
Les six grands groupes de pharmacies (Jean Coutu, Uniprix, Cumberland, Pharmaprix, McMahon-Essaim et Famili-Prix) ont reconnu le 12 mai 1995 avoir violé les normes antitrust. Elles ont été condamnées globalement à payer deux millions (1500 $ par succursale).

L'ACEF-Centre et Mme Katherine Nobl ont aussitôt intenté un recours collectif contre les chaînes, qui ont accepté au mois d'octobre de régler à l'amiable.

Le règlement prévoit un versement des pharmacies de 500 000 $ bénéficiant aux femmes du Québec. L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) versera cette somme au profit de 96 centres d'hébergement pour femmes.

Les sommes payées en trop par les 100 000 Québécoises ayant consommé de ces pilules entre le 8 février 1988 et le 30 septembre 1988 sont minimes, et la preuve des dommages individuels était quasi insurmontable. L'ACEF s'est donc réjouie du règlement.

Une fois les frais d'avocat et de cour (plus de 125 000 $) payés, une fois 25 000 $ versés à l'ACEF-Centre et autant au Fonds d'aide au recours collectif, une fois déduits tous les frais, il reste environ 340 000 $ à partager.



loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-02-03
8 9 10 12 15
19 26 32 36 37
38 39 40 52 58
59 61 62 69 70

Quotidienne
Tirage du 97-02-03
3 4
361 1369

Extra
Tirage du 97-02-03
NUMÉRO: 677000

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


Tous nos diamants sont soigneusement sélectionés par nos gemmologistes agrées (AGS).
KAUFMANN de SUISSE
2195 CRESCENT, (514) 848-0595
A Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.

Les petites passions de Richard



Pierre FOGLIA

Même le dictionnaire se trompe : *chocolatier, personne qui fabrique du chocolat.* Mais non. Le chocolatier ne fabrique pas de chocolat. Il fabrique des lapins, des poules, des oeufs, des anges en chocolat, des chocolats avec une cerise dedans, mais le chocolat autour de la cerise, il ne le fabrique pas. Il l'achète.

Ces jours-ci, une semaine avant la Saint-Valentin, Richard Cornellier, chocolatier à Saint-Marc-sur-Richelieu, fabrique surtout des coeurs en chocolat. Des coeurs fourrés caramel orange et caramel vanille, des coeurs mi-amer, des coeurs mi-amor, des coeurs fraise, des coeurs menthe, des coeurs gros, des coeurs avec écrit dessus « je t'aime » en chocolat blanc fondu, des coeurs lisses, des coeurs barbouillés, des coeurs de cinq heures et demie du matin à dix heures du soir :

— T'es pas écoeuré, Richard ?

Il n'a pas l'air. Il est seulement pressé. Le chocolat, c'est Noël, la Saint-Valentin et Pâques. Après Pâques, c'est fini. Six mois pour faire une année, d'où cette hâte sans précipitation, mais sans temps morts, cette routine parfaitement maîtrisée, prend un moule sur la pile, plonge la louche dans le bac de chocolat fondu, remplit le moule, enlève le surplus avec une raclette, reprend un moule, replonge la louche...

C'est sûr, il aimerait mieux être en vélo quelque part. Richard est un copain de vélo. Je me souviens la première fois que je l'ai rencontré, il y a deux ou trois ans, les gars m'avaient dit y'a un nouveau qui vient rouler avec nous demain, un chocolatier. Ça sonnait moumoune, ça sonnait petit coeur en chocolat, j'étais content, je me suis dit que celui-là, au moins, j'allais pouvoir me l'faire. Tu parles. C'est le plus cheval de la gang. Quand je le regarde flinguer tout le monde dans les côtes, je me dis putain qu'est-ce qu'il met dans son chocolat, ce con ?

— Qu'est-ce tu mets dans ton chocolat ?

— Que des bonnes choses...

On a fait le tour de sa cuisine. J'ai passé mon doigt dans tous les bols, praline, crèmes au beurre, petites boules de miel, et savez-vous, je préfère les garnitures au chocolat lui-même. C'est amer du chocolat. Meilleur c'est, plus c'est amer, moins j'aime ça. Me font rire les « connaisseurs »...

Dans le temps de Pâques, ou de la Saint-Valentin, il y a toujours un nono quelque part qui découvre deux-madames-à-Outremont-qui-font-leur-chocolat-à-la-main. Ben non, elles ne font pas leur chocolat. Elle l'achètent à un grossiste. Comme Richard. Comme tous les chocolatiers de la terre.

Mieux que ça, plus de 80 % des confiseurs, pâtissiers du Québec achètent leur chocolat AU MÊME grossiste : Cacao Barry. Les madames d'Outremont comme les autres. Bien sûr qu'ensuite elles le travaillent à la main. Avec quoi d'autre ? Le pied ?

Ça m'énarve.

Entendons-nous, on ne parle pas ici de Laura Secord et autres sous-produits industriels. On parle de production artisanale, de confiseurs, de pâtissiers. Savez-vous combien ils sont dans la province ? Ils sont, le croiriez-vous, près de 500 à « courber » le chocolat. C'est comme ça qu'on dit, courber, ça veut dire le fondre à une certaine température pour le travailler. 500 c'est tout un bataillon de confiseurs, vous en bouffez du chocolat, mes cochons !

Donc, 80 % des artisans achètent leur chocolat de Cacao Barry, une maison française qui vient d'être annexée par la multinationale belge Klaus Jacob qui produit déjà le Callebaut, un autre chocolat très prisé des confiseurs d'origine belge, nombreux au Québec.

Mais le nec plus ultra des chocolats, c'est le Valrhona. Une autre maison française, lyonnaise plus exactement. Très haute teneur en cacao (70 %), très cher, et à cause de cela peu utilisé. Pour vous donner une idée, Cacao Barry et Callebault vendent, ensemble, au Québec, près de 450 tonnes de chocolat par année. Valrhona moins de 20 tonnes. Les chocolats de la Pâtisserie Belge comme ceux de la Brioche Lyonnaise, comme ceux de la Gascogne, pour parler des pâtisseries les plus courues de Montréal, sont faits avec du Cacao Barry. En fait, seuls quelques fins confiseurs de grande tradition (Gaumond à Verdun, Magali à Sherbrooke, la Confiserie Bromont, etc.) utilisent le Valrhona.

Pour revenir à mon ami Richard il est Cacao Barry comme tout le monde. Les lingots de mi-amer (58 % de cacao), roulés dans du papier brun, s'entassent dans des boîtes en carton dans un coin de la cuisine. Les connaisseurs me font rire. On mange tous le même chocolat. Pourtant, il paraît qu'on distingue celui de Richard à sa brillance. Paraît qu'on peut se regarder dedans comme dans un miroir.

— Mais les yeux fermés, Richard, au goût, quelle différence entre une truffe de la Pâtisserie Belge ou de la Gascogne et une des tiennes ?

On s'est un peu ostiné sur le look.

— Tu me fais penser, Richard, au type qui veut un vélo avec des couleurs fluo. Ira-t-il plus vite ? La présentation ne change rien. Tu peux mouler le plus beau lapin du monde avec le meilleur chocolat du monde, mais tu peux aussi imiter un tas de marde avec le meilleur chocolat du monde, et le tas de marde goûtera aussi bon que ton foutu lapin avec ses jolies petites oreilles...

C'est une chicane que j'ai souvent : le look de ce qu'on mange, la présentation. Il y en a qui disent que c'est meilleur quand c'est plus beau. Moi je dis que pour vraiment goûter les choses, il faut fermer les yeux.

Bref vous trouverez les chocolats de Richard Cornellier, sous la marque, Les Petites Passions, à sa boutique de la rue Du Quai à Saint-Marc, mais surtout à Montréal dans les sept boulangerie-pâtisseries Au Pain Doré, et dans d'autres magasins un peu partout en province.

■■■

Pour finir par une autre plogue, je vais vous dire un presque secret. Sous la même marque de commerce, « Les Petites Passions », et dans les mêmes magasins, vous trouverez des confitures, faites aussi par Richard. Si ses chocolats sont bien, ses confitures, elles, sont écoeurantes. Il n'appréciera pas que je vous le dise. D'abord parce que les confitures, il s'en fout, c'est juste comme ça, et puis ça ne rapporte pas gros, les fruits sont beaucoup trop chers. Mais surtout, les confitures, c'est en plein pendant la saison de vélo, et ça mon ami, quand on connaît Richard, c'est une raison bien suffisante pour haïr les abricots.



FACTURATION À LA SECONDE

Payer pour du temps d'antenne que vous n'avez pas utilisé, c'est vraiment bête. Le Service Fido[MC] remédie à cette fâcheuse situation en vous garantissant une facturation aussi honnête que précise. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non arrondi à la minute. Fido ne vous facture que pour la durée exacte de vos appels. Pas un mot de plus, pas un cent de plus. Imaginez un peu les économies.



PRIX DE LANCEMENT

400 minutes 40 $ par mois

Fido vous propose un prix de lancement garanti pour deux ans si vous vous en prévalez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 $. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢. Comme il est plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, vous pouvez sortir votre Fido matin midi.

Veuillez prendre note que les coûts de l'appareil Fido[MC], de la carte à puce, du permis SCP, des services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage.



LE MENU DE FIDO

Aussi précis que la souris de votre ordinateur, Fido vous donne accès à un menu de services novateurs et simples d'utilisation. En voici un aperçu.

Le Service Fido
- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Les Services personnalisés Fido
- Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

FIDO SANS FRONTIÈRES

De la région du Grand Montréal, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux, interurbains et outre-mer.

OÙ NICHE FIDO?

- Magasin Fido, 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoir Fido du Carrefour Laval
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal

BUREAU EN GROS Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

AILES LES AILES DE LA MODE

Appelez-le par son nom.
925-FIDO
www.fido.ca

fido MC

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

L'Ordre des psychologues menacé de tutelle

Le président de l'Office des professions n'écarte pas cette possibilité pour régler les problèmes

LILIANNE LACROIX

Tout en précisant qu'il n'en est pas encore là, le président de l'Office des professions du Québec, Robert Diamant, évoque la possibilité d'une mise en administration provisoire, l'équivalent d'une tutelle, pour l'Ordre des psychologues, qui chapeaute 6500 membres au Québec.

Après avoir rencontré une nouvelle fois les dirigeants de l'Ordre, M. Diamant estime avoir encore obtenu des réponses incomplètes ou pas suffisamment claires à ses questions concernant des conflits d'intérêts ou apparences de conflits d'intérêts à divers niveaux, des bris de confidentialité dans le cadre d'une enquête disciplinaire, des recours abusifs à une multiplicité d'expertises lors d'une d'enquête, le traitement inadéquat d'une ou plusieurs plaintes, etc.

Des allégations de pot-de-vin concernant le renouvellement d'un bail pèsent aussi contre un des administrateurs.

M. Diamant doit à nouveau rencontrer les administrateurs de l'Ordre lundi prochain et il avisera alors sur l'attitude à adopter : « Selon les réponses et les éléments de solutions envisagés pour remédier à la situation, on va décider si on s'en remet aux instances élues de l'Ordre ou si on doit prendre d'autres moyens pour assurer un fonctionnement intègre et adéquat. »

Interrogée à sa sortie de la réunion avec M. Diamant, la vice-présidente de l'Ordre, Renée Lavigne-Sabourin, déclarait que les allégations provenaient de « gens qui veulent régler leurs comptes ». Elle ne semblait pas voir de problème à ce que plusieurs des administrateurs ou employés de l'Ordre soient conjoints ou liés d'une quelconque façon. Elle évoquait même un jugement de la Cour suprême qui avait confirmé, selon elle, qu'aucun règlement ne défendait une telle situation.

M. Diamant y voyait, par contre, sinon un conflit d'intérêts, à tout le moins une apparence inévitable de conflit d'intérêts. Selon la loi, le bureau du syndic doit être complètement indépendant du bureau de l'Ordre et fonctionner de façon étanche.

Les liens évoqués dans les allégations sont étonnants : ainsi, le syndic adjoint, Michel Sabourin, qui vient de donner sa démission, est le conjoint de la vice-présidente. Quant à la présidente, Diane Casoni, son conjoint Louis Brunet fut syndic ad hoc et agirait maintenant comme expert du syndic. Mme Casoni aurait par ailleurs déjà eu une relation de copropriété immobilière avec Mme Sabourin. Quant au directeur général, René Corriveau, sa compagne, Nicole Grimard, occupe le poste d'inspectrice au syndic.

« L'étanchéité peut devenir un peu dure à gérer dans la chambre à coucher, admet M. Diamant. Il y a à tout le moins apparence de conflit d'intérêts. Il en va de la crédibilité de l'Ordre qui doit prendre les dispositions pour l'éviter. »

Depuis le premier contact avec l'Ordre, fin novembre, M. Diamant a toujours senti des réticences et des hésitations qu'il juge « inquiétantes ». Ayant toutefois perçu le désir d'une « majorité des administrateurs d'identifier les problèmes et de les corriger », M. Diamant veut bien attendre quelques jours : « Dans la dynamique d'autogestion qui régit un ordre, l'Office veut donner la chance aux administrateurs de démontrer qu'ils sont capables de faire eux-mêmes la lumière et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposent. »

D'ici lundi prochain, les administrateurs de l'Ordre des psychologues devront s'appliquer sérieusement à faire cette preuve.



ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Après avoir rencontré les dirigeants de l'Ordre, hier, le président de l'Office des professions, Robert Diamant, estime avoir encore obtenu des réponses incomplètes ou pas suffisamment claires à ses questions concernant des conflits d'intérêts et d'autres irrégularités.

Mort mystérieuse dans une usine de chaux

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Les policiers s'efforcent d'établir les circonstances dans lesquelles est décédé, samedi dernier, une jeune homme qui travaillait à l'usine de chaux Graybec, à Dudswell, en Estrie. L'absence de témoin oculaire lors de l'accident de travail complique la tâche des enquêteurs.

« Il serait prématuré d'avancer une hypothèse. Il faut d'abord laisser les experts et les enquêteurs accomplir leur travail. Notre enquête a débuté samedi soir et elle se poursuit », a indiqué hier Michel Bury, porte-parole de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Le corps inanimé de Simon Lambert, 18 ans, a été trouvé samedi, écrasé par une porte de garage dont le mécanisme est actionné par un commutateur. Il travaillait à l'usine les fins de semaine, où il lavait les camions.

Un scellé a été apposé sur la porte. Elle ne sera pas utilisée tant que des expertises n'auront pas été effectuées.

Où est-ce qu'on s'en va ?



« LES RÉGIMES DE PENSIONS SONT À BOUT DE SOUFFLE ! »
« PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAINS ! »
« COTISEZ AU MAXIMUM À VOS REER ! »

En matière de sécurité financière et de retraite, vous êtes bombardé de chiffres et de mauvaises nouvelles. Tout le monde vous dit quoi faire, mais personne ne vous explique comment y arriver, ni par où commencer.

Que diriez-vous d'un exemple concret ?

Si vous atteignez l'âge de la retraite en 2020 et que vous souhaitez un revenu annuel de 40 000 $, vous devrez épargner d'ici là... 715 761 $.

« PLUS DE 700 000 $ À ÉPARGNER ?! MAIS COMMENT FAIRE ? »

PREMIÈRE SUGGESTION, PROCUREZ-VOUS LE DIAGNOSTIC REER SCOTIA.

Le Diagnostic REER Scotia est une analyse financière personnelle de 8 pages qui vous aide à faire le point sur votre situation financière. Il examine vos objectifs de retraite et vous propose surtout des mesures à prendre, dès aujourd'hui, pour atteindre vos objectifs.

BREF, LE DIAGNOSTIC REER SCOTIA PARLE DE VOUS.

PAS DE QUELQU'UN DANS UNE SITUATION SEMBLABLE.

VOUS. VOTRE NOM. VOS CHIFFRES. VOTRE SITUATION FINANCIÈRE.

Vous vous rendrez compte que votre cas n'est sans doute pas aussi catastrophique que vous le croyez. Vous pouvez rattraper le temps perdu !

Nous vous indiquerons les moyens vous permettant de vous mettre à jour dans vos cotisations REER inutilisées.

Pour cela, appelez-nous et demandez votre Diagnostic REER Scotia. Vous nous transmettez vos chiffres, nous effectuons les calculs. Et vous recevez par la poste votre dossier financier et un plan d'action.

En moins de 10 jours, vous aurez des chiffres précis et des solutions concrètes qui vous permettront de passer à l'action. Finies les devinettes... et les angoisses !

Et le plus beau de l'affaire, c'est que tout ça est gratuit !

À la Banque Scotia, nous savons combien il est important pour vous de prendre le contrôle de votre avenir financier.

Et surtout, nous savons que vous pouvez y arriver.

La pire chose à faire serait de ne rien faire.

Banque Scotia

Savoir quoi faire[MC]

Du lundi au vendredi, de 8 h à 21 h.
1 800 528-3255
Vous ne tomberez pas sur un répondeur... c'est garanti !
www.scotiabank.ca

* Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. [MC] Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
http://www.qualityofcourse.com

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 476
Ottawa, Ontario K1L 6R2
2466449

Le cours est deductible d'impot et exempt de TPS

15 ans de cooperation

L'informatique au centre-ville



SUPRA/R Gold AG

Processeur PENTIUM 133 • Carte mère de INTEL AG 430HX
Disque rigide interne de 1.3 Go • Mémoire vive de 16 Mo
Ecran SUPRA/R .28 NI GREEN
Carte ATI 3D RAGE TV OUT 2 Megs on board
Lecteur CD ROM 12x • Carte de son SB compatible
Souris Microsoft • Windows 95
Garantie: Pièces: 4 ans, Main d'œuvre: à vie
Logiciels Antidote et CD de l'auto inclus
Quantité limitée

COOPSCO COOP UQAM

280, Sainte-Catherine Est • 985-3059
www.coopuqam.com

2463063-M2

Un mafioso de Toronto écope six ans de prison

ANDRÉ CÉDILOT

Un membre de la pègre italienne de Toronto, Giuseppe « Jos » Marchese, a été condamné à six ans de pénitencier, hier, pour avoir aidé un mafioso montréalais dans une affaire de contrebande de 43 kilos de cocaïne, le 12 avril 1996.

Propriétaire d'une compagnie d'importation qui porte son nom dans la Ville-Reine, Marchese, 49 ans, a servi d'intermédiaire entre Luigi Vella, du célèbre clan Cuntrera / Caruana / Rizzuto, et des bagagistes de l'aéroport Lester B. Pearson.

Conformément aux indications de Vella, Marchese avait pour tâche d'informer ses « contacts » du numéro du vol et de l'heure d'arrivée d'un avion en partance de Margarita, au Venezuela, et transportant deux valises pleines de cocaïne.

Une fois à destination, les valises devaient être récupérées en douce par les employés de l'aéroport, puis transportées à Montréal par d'autres membres de l'organisation. Les bagagistes devaient toucher près de 300 000 $ pour avoir collaboré à ce projet de contrebande.

Le scénario de Vella et ses acolytes était parfait, si ce n'est qu'ils n'avaient pas prévu l'intervention de la police de Toronto, qui les avait à l'oeil depuis près d'un an, à la demande des enquêteurs du projet Scoop (GRC/CUM), à Montréal.

Arrêté le 17 avril en même temps qu'une trentaine d'individus, pour la plupart de Montréal, Marchese s'est reconnu coupable d'un complot pour importer 43 kilos de cocaïne. Hier, faisant sienne une suggestion des avocats de la Couronne et de la défense, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, l'a envoyé à l'ombre pour six ans.

Sans doute désireux d'en finir avec ses nombreux démêlées avec la justice, Marchese a aussi avoué avoir recelé près de 2 millions de produits italiens (huile d'olive, fromage, etc.) provenant de détournements de camions-remorques. Deux de ces vols s'étaient produits à Toronto en août 1995 et janvier 1996. Il a écopé deux ans de prison pour ces méfaits.

La sentence de Marchese contraste avec la peine de dix ans de pénitencier que le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a infligée vendredi au mafioso montréalais Valentino Morielli pour un complot d'importation de... 2500 kilos de cocaïne.

Contrairement au pégriot de Toronto, qui en est à sa première condamnation pour trafic de stupéfiant, Morielli, 51 ans, avait déjà été condamné à deux reprises pour des histoires de possession et contrebande de drogue. En 1977, il avait notamment été envoyé à l'ombre pour sept ans.

Outre le rôle des deux hommes, les quantités de drogue en jeu et le facteur de récidive, Morielli a subi un procès de six semaines, alors que Marchese a reconnu ses torts, évitant du même coup d'énormes frais aux contribuables canadiens.

Comme critère de réhabilitation, le juge Martin a invoqué le fait que Morielli était marié et père d'un jeune enfant.

Or, Marchese a quatre enfants de 13 à 25 ans. Deux sont aux études, cependant que les deux plus vieux travaillent dans son entreprise d'importation d'aliments.

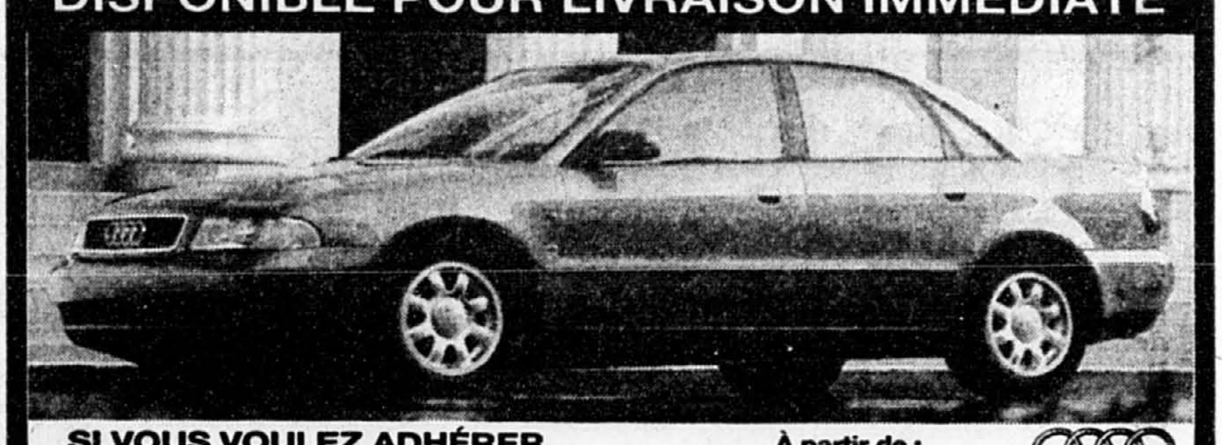
Deux motards délateurs plaident coupables

Denis Bouthillette, 36 ans, et Normand Tremblay, 32 ans, deux anciens motards proches des Rock Machine, ont avoué vendredi avoir comploté pour assassiner Maurice Mom Boucher, un des leaders des Hells Angels.

Les deux sont des délateurs qui ont permis (avec d'autres) l'arrestation la semaine dernière du chef des Rock Machine, Gilles Lambert, et d'autres membres de ce groupe. Plusieurs motards sont par ailleurs recherchés dans la foulée de ces arrestations.

Bouthillette a avoué deux complots pour meurtre : un pour tuer Mom Boucher, en novembre et décembre 1994, et un autre en janvier et février 1995 pour tuer Ghislain Hogue. Les deux attentats ont échoué. Bouthillette a été condamné à six ans de prison par le juge Herbert Marx, de la Cour supérieure. Tremblay, lui, a écopé quatre ans.

DISPONIBLE POUR LIVRAISON IMMÉDIATE



SI VOUS VOULEZ ADHÉRER À LA ROUTE, VOTEZ POUR LA A-4 !

Popular MONTRÉAL

À partir de : 449$* / mois

Audi

5441, rue St-Hubert, Montréal

Tél.: 274-5471

* Bail 36 mois, comptant 5 000 $ ou échange équivalent, 1er paiement + dépôt de sécurité exigés à la livraison, 2000 km annuels alloués. Préparation + taxes en sus. Le loyer peut varier selon les équipements optionnels.

2465823

Notre célèbre rosbif a un rival à Montréal : notre bifteck d'entrecôte

NOTRE BIFTECK D'ENTRECÔTE

NOTRE TABLE DE CRUDITÉS

NOTRE PRIX 9,95 $ TOUS LES SOIRS TANT QU'IL Y EN A

STATIONNEMENT GRATUIT APPELEZ-NOUS !

Chez la Mère TUCKER

Rosbif · Fruits de Mer · Grillades

CENTRE-VILLE : 1175, place du Frère André 866-5525

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

AVANTAGE 24 mois

Berline ou familiale 299$ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés



Taurus GL 97

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS) :
- Programmateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250$	299$	3 100$
2 250$	349$	2 100$
1 250$	399$	1 100$

FORD

Voyez le concessionnaire de votre région

MERCURY LINCOLN

David Cliche ouvert au projet de Foster Wheeler

Il veut définir sa politique avant d'autoriser la construction d'un méga-incinérateur

MARTIN PELCHAT
et JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Même s'il entend définir sa politique globale de gestion des matières résiduelles avant d'autoriser ou non la multinationale Foster Wheeler à construire un méga-incinérateur à Montréal-Est, le ministre de l'Environnement, David Cliche, se montre déjà très ouvert au projet.

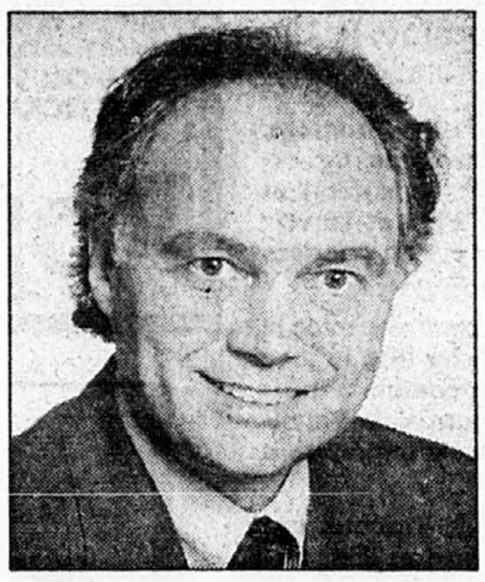
De passage à Laval, hier matin, le ministre a rappelé que son gouvernement s'apprêtait à donner le feu vert à la construction, au coût de 270 millions, de l'incinérateur, en 1995, quand 16 maires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de l'île de Montréal (RIGDIM) ont demandé son report.

« Ce que je peux dire, c'est que la technique d'incinération, pour le ministre de l'Environnement et de la Faune, est autant valable que la technique d'enfouissement, a-t-il dit hier. Les technologies d'incinération sont très très évoluées et maintenant, on peut assurer la population que si jamais cette technique est retenue, c'est une bonne technique. »

Le projet de Foster Wheeler avait été jugé inacceptable en 1993 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Mais selon Fernand Lalonde, président du conseil de Foster Wheeler au Québec, la compagnie avait consenti en 1995 à plusieurs modifications pour satisfaire le ministère de l'Environnement.

« On s'est notamment engagé à respecter des normes d'émissions plus sévères que les normes canadiennes, soit les normes américaines », disait hier M. Lalonde, selon qui le ministre de l'époque, Jacques Brassard, avait eu le temps d'émettre un avis favorable au projet au Conseil des ministres.

Foster Wheeler entend maintenant financer elle-même ce projet, qui à l'époque devait l'être par la RIGDIM. La RIGDIM a toutefois résilié en mars dernier les contrats qui la liaient à la multinationale. Une majorité de maires avaient alors des réticences.



Le ministre de l'Environnement David Cliche

La compagnie a répliqué l'été dernier par une poursuite de 59 millions contre la RIGDIM, poursuite à laquelle Foster Wheeler ne renonce d'ailleurs pas, disait Fernand Lalonde hier. Le président de la RIGDIM et maire de Verdun, Georges Bossé, a pour sa part refusé de commenter l'intention de la compagnie de construire malgré tout l'incinérateur, alléguant que l'affaire était « sub judice ».

Dans l'éventualité où elle obtiendrait le certificat d'autorisation du ministère, Foster Wheeler entend s'assurer, par des contrats avec des municipalités, un volume de déchets suffisant pour offrir un prix abordable, avant d'entreprendre la construction, qui devrait durer 30 mois.

M. Lalonde affirme qu'aucune démarche en ce sens n'a encore été entreprise, mais il se montre confiant : « On est convaincu qu'on a la meilleure solution, une solution pour 40 ans », dit-il, en ajoutant que l'incinérateur pourrait également coexister avec l'enfouissement dans la région métropolitaine.

Selon le maire de Montréal-Est, Yvon Labrosse, 11 municipalités de la banlieue de Montréal supportent encore le projet aujourd'hui. Foster Wheeler ne désespère d'ailleurs pas de recruter parmi ses clients la Ville de Montréal, qui entend mettre fin en 1999 à l'enfouissement de matières putrescibles dans l'ex-carrière Miron.

« Ils n'ont aucune solution sauf un projet vague de compostage dont on n'a pas vu la première lettre », dit Fernand Lalonde.

Mais le responsable du dossier au comité exécutif de Montréal, Pierre-Yves Melançon, répète que « la Ville n'a pas d'intérêt à court terme pour un incinérateur », même s'il ne s'agit pas d'un « non ferme », ajoute-t-il.

La politique globale du ministre Cliche, qui n'est pas attendue avant l'été, de même que les discussions de la nouvelle commission métropolitaine à propos de la gestion intégrée des déchets, seront toutefois des éléments clés dans la réflexion de Montréal, précise M. Melançon.

Les gens de Franklin se méfient

MARTHA GAGNON

Des citoyens de Franklin, au sud-ouest de Montréal, veulent en appeler de la décision de la Commission de protection du territoire agricole qui a donné son accord au projet d'une usine de captage et d'embouteillage d'eau que la compagnie Labrador veut réaliser à cet endroit.

Le projet continue de susciter des inquiétudes. Les citoyens espèrent aussi convaincre la municipalité de procéder à des études approfondies sur les perturbations de la nappe d'eau souterraine avant d'enclencher les procédures de modification de zonage.

Propriétaire d'une ferme forestière, André Hébert est l'un des contestataires.

« L'eau c'est une richesse qui appartient à tout le monde, dit-il. La municipalité doit agir avec prudence et non sur la foi de promesses des promoteurs. Nous craignons que ce projet affecte la nappe d'eau. »

Les citoyens demandent l'autorisation d'en appeler de la décision de la Commission de protection du territoire agricole parce qu'ils estiment avoir été lésés.

« Nous avons appris trop tardivement qu'il y avait des audiences publiques et n'avons pas eu le temps de nous préparer, dit M. Hébert. C'est un dossier complexe qui nécessite beaucoup de recherche. »

Il aurait préféré que la demande d'appel provienne de la Ville : « Le conseil municipal, comme la population, est divisé sur le projet. Il y a ceux qui espèrent des retombées économiques et se soucient peu des conséquences d'une telle exploitation, et les autres qui veulent des garanties que la qualité et la quantité d'eau ne seront pas mises en péril. »

Pour sa part, le maire Georges Daigle a expliqué hier que la municipalité a demandé un avis juridique pour savoir dans quelle situation légale elle se retrouverait si elle refusait le changement de zonage, d'agricole à industriel, réclamé par Labrador. Et un autre avis concernant les garanties qu'elle devra exiger de la compagnie si elle émet le permis de construction pour l'usine de captage et d'embouteillage dont l'eau serait vendue principalement aux Américains.

Labrador a rencontré les dirigeants de la municipalité et la population pour tenter de les rassurer. Elle soutient avoir procédé à des analyses qui démontrent que le projet n'affectera pas la nappe d'eau. Elle a obtenu les autorisations du ministère de l'Environnement et espère débuter les travaux cette année.

« La compagnie se soucie avant tout de ses intérêts, affirme M. Hébert qui n'a pas confiance aux analyses. Et le ministère de l'Environnement n'est pas Dieu le Père. »

Une autre résidante, Lise Dolbec, explique que des citoyens de Mirabel se plaignent actuellement d'une surexploitation de la nappe d'eau souterraine par le fournisseur de l'eau Naya.

« Cela devrait nous servir d'exemple. Il vaut mieux prévenir que guérir », dit-elle.

Des véhicules multifonctions appelés à remplacer les chenillettes Bombardier

GEORGES LAMON

Le Service des travaux publics de la Ville de Montréal prévoit renouveler à long terme son parc de 110 chenillettes Bombardier affectées au déblaiement des trottoirs, par un véhicule multifonctions de marque « Trackless » monté sur pneus.

Les 18 exemplaires achetés par le service sont à l'essai depuis deux ans dans les secteurs Ahuntsic-Cartierville et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et donnent apparemment entière satisfaction. Ils remplaceront les Bombardier au fur et à mesure de leur mise au rancart. On estime qu'un Bombardier a une durée de vie maximale de 15 ans.

Selon Pierre Bonin, porte-parole du service, les gros avantages du « Trackless » sont ses usages multiples et son coût moindre. Le « Trackless » se vend 45 000 $ et son entretien revient à 12 000 $ par an, contre 70 000 $ pour le Bombardier, dont le coût annuel d'entretien est de 30 000 $.

De plus, le « Trackless » peut être utilisé durant l'été pour l'entretien des parcs et l'hiver dans le dégagement des trottoirs. Il peut être également doté de différents accessoires pouvant servir aussi bien l'hiver que l'été (souffleuse à neige, gratte, tondeuse et remorque) ce que ne peut faire le Bombardier. En outre, son moteur est détaché de la cabine, ce qui réduit le bruit et les odeurs pour le chauffeur.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

D'ici quelques années, des « Trackless » comme celui-ci remplaceront les traditionnels Bombardier dans les rues l'hiver.

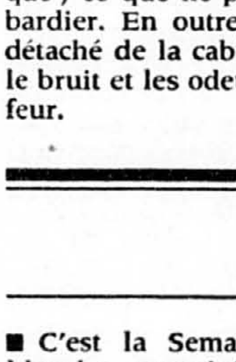
Un autre véhicule comportant les caractéristiques du « Trackless », le Kubota, fabriqué par Mitsubishi, est également testé par le Service des travaux publics.

À propos du déneigement, M. Bonin prévoit qu'il sera terminé ce matin dans les deux derniers secteurs : le Plateau-Mont-Royal et le centre-ville. Ces secteurs, qui ont fait l'objet de nombreuses critiques, créent bien des maux de tête aux déneigeurs qui doivent affronter rues étroites et voitures garées.

Têtes d'affiche

■ C'est la Semaine de la canne blanche, organisée par le Conseil canadien des aveugles, et l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Si on affiche encore la « canne blanche », c'est qu'elle est bien plus que le symbole de la cécité : un moyen de rendre les aveugles autonomes. La promotion de ce simple instrument de repérage a été lancée en 1930 par les clubs Lions international. Les aveugles peuvent lire *La Presse*, mais en langage braille qui leur permet de « lire avec les doigts ». Pour en savoir davantage sur la communication avec un aveugle : 529-2040 ou 1-800-465-4622.

■■■



Élizabeth Blouin-Brathwaite

■ Les jeunes de moins de 12 ans auront leur « salon », dit *Salon des ami(e)s*, du 9 au 13 avril, au Stade olympique. Coût : 4 $, 7 $ pour les adultes. Parrainé par le comédien André Robitaille, la jeune Élizabeth Blouin-Brathwaite agissant comme porte-parole, ce salon s'adresse aux jeunes, accompagnés de leurs parents. C'est l'organisation du Salon de la jeunesse qui crée ce salon pour les plus petits, dernière clientèle d'âge ainsi rejointe. Jeux et éducation se partageront les différents stands, sans oublier la santé et le spectacle. Plusieurs entreprises et organismes, aussi sérieux que l'Ordre des dentistes et l'Hydro-Québec, y participeront. Passe-Partout sera aussi sur place et un peu tous ceux qui se soucient des enfants, en matière de sports et loisirs, environnement, sciences et technologies, etc. Info : 272-5939.

■■■

■ Les employés du centre-ville de la Banque de Montréal ont participé l'automne dernier à une marche nationale pour une collecte de fonds au profit de la Fondation du diabète juvénile. À sa première participation, cette équipe a alors récolté 17 346 $.

■■■

■ La campagne de souscription 1996 de la Fondation du collège André-Grasset a dépassé son objectif et réalisé des entrées de fonds de plus de 100 000 $ provenant de 960 donateurs. Ces dons seront affectés à des bourses, du dépannage, et l'informatisation de la bibliothèque. Info : 381-4293.

■■■

■ Le Salon de l'agriculteur tenu récemment à Saint-Hyacinthe a couronné ses meilleurs innovateurs, dont trois ont reçu une « haute distinction » : Boviteq et la Clinique vétérinaire Saint-Louis, de Saint-Hyacinthe ; la Coopérative fédérée de Québec, de Trois-Rivières, et le Centre de développement d'agrobiologie, de Sainte-Élisabeth. Les prix d'excellence du concours Cérès ont été décernés à la ferme Aston, de Saint-Léonard d'Aston ; Les Productions maraîchères Breizh, de Sherrington, et la ferme Dohbell, de Sainte-Agnès de Dundee.

■■■

■ La Banque Laurentienne, par l'entremise de son vice-président des services aux particuliers, Gilles Godbout, vient de donner 50 000 $ à la Fondation docteur Philippe-Pinel. C'est la présidente de la fondation, Cécile Toutant, qui a reçu le don de la Banque Laurentienne, en compagnie de Sylvie DesRoches, gestionnaire du projet « agir ensemble pour éviter la violence », a signalé que cet argent sera consacré à prévenir et réduire la violence.



Gilles Godbout

■■■

■ Les représentants consulaires de plusieurs pays d'Afrique et de pays créoles se sont rencontrés récemment pour faire le point sur la présence culturelle et artistique de leurs pays dans la métropole. Ainsi, la chanteuse Toto Bissainthe s'inscrira dans l'histoire montréalaise, apprend-on, un parc public devant porter son nom. De plus, on a discuté des 13e Journées africaines et créoles d'avril. Se sont rencontrés à cette occasion : Nicolas Mateesco Matte, consul de Guinée-Bissau ; Lionel Laviolette, consul général d'Haïti ; Marie Archambault, consul du Bénin ; Abdelkrim Rahmouni, représentant la communauté marocaine de Montréal, et Gérard Le Chêne, consul de la République des Seychelles et président de *Vues d'Afrique*.

■■■

■ Nomination de sept nouveaux membres bénévoles au Comité aviseur sur les relations interculturelles de Montréal (CARIM). Y font leur entrée : Myrna Arteaga, Elizabeth Khabar Dembil, Clarence Bayne, Ahmed Benbouzid, Ajay Pangarkar, Bernard Nguyen Thé Mai et Claudio Zanchettin. Ils rejoignent : Daniel Amar, Jorgue Guerra, James Olwell, Walter Chi Yan Tom et Boubacar Touré, le comité étant présidé par Samuel Pierre.

■■■



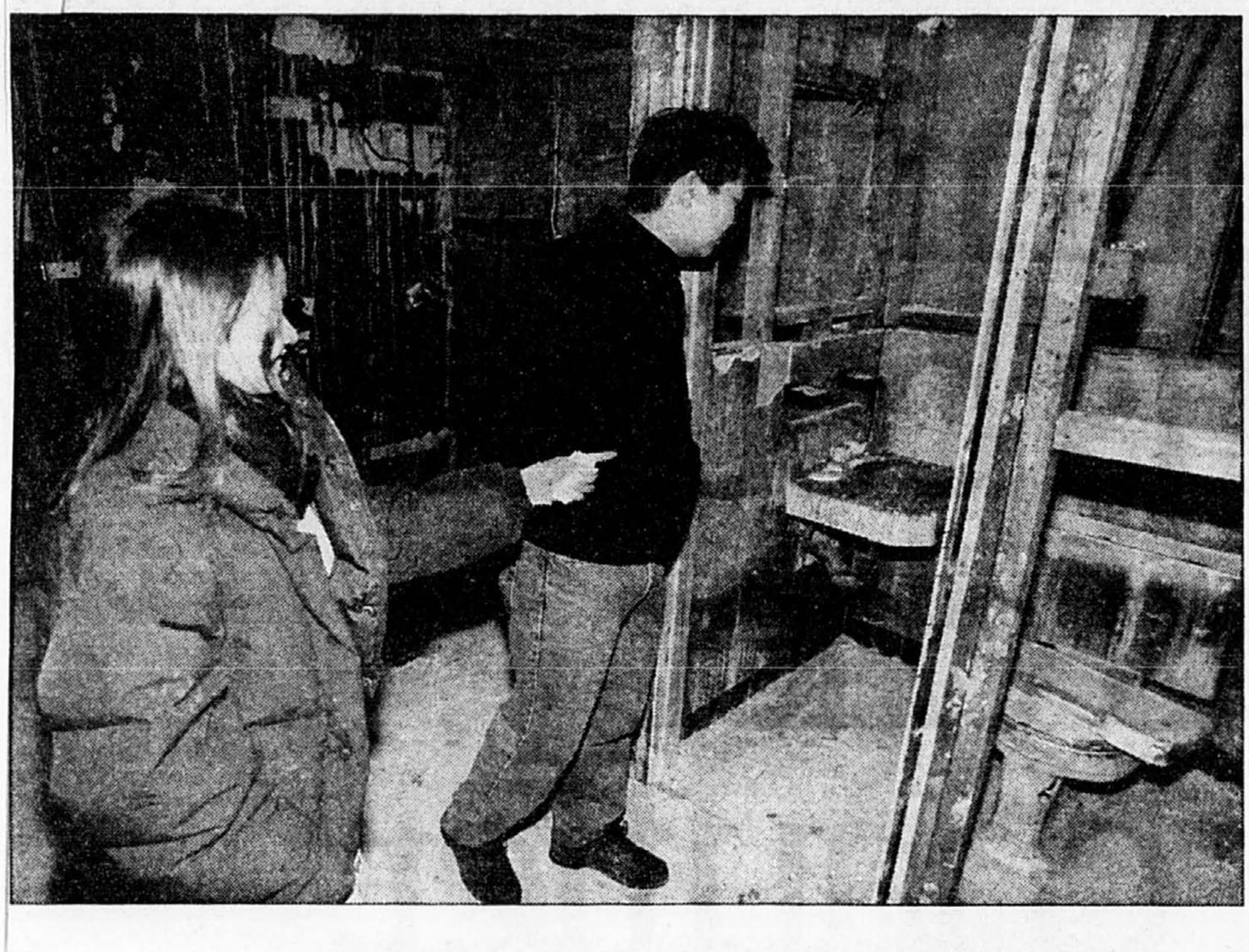
Serge Savard

■ Après avoir été des années sous les feux de la rampe, alors qu'il était aux commandes du club de hockey Canadien, Serge Savard s'est mis au service d'autres causes, dont celle de la Fondation du collège Saint-Hilaire, à titre de président d'honneur de la campagne de souscription. C'est à la demande de celui qui a joué ce rôle pendant quatre ans, Pierre Bouchard, que Serge Savard a accepté de servir cette fondation qui octroie des bourses aux élèves les plus méritants de ce collège privé. Renseignements : 467-7001.

■■■

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE





PHOTOS RÉMI LEMÉE, *La Presse*

L'immeuble de la rue Barclay le plus souvent incendié : celui du 3435. Six fois en moins de deux mois.

La jeune Vuu Thi Vinh Anh devant ce qui reste de son logement. « J'ai tout perdu, mais j'ai surtout peur pour ma mère. »

Des résidants sur le qui-vive après 12 incendies

L'incendiaire peut se trouver parmi eux ou habiter tout près, croit la police

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Depuis qu'un pyromane s'acharne sur leur immeuble du quartier Côte-des-Neiges, les résidants du 3435, rue Barclay, ne ferment plus l'oeil de la nuit.

Car les pompiers les ont brutalement tirés du lit à six reprises entre le 10 novembre et le 31 janvier. Et leurs voisins des 3260, 3375, 3385, 3405 et 3940 de la rue Barclay ont chacun été évacués une ou deux fois, entre octobre et février.

« Je suis arrivée ici il y a 25 ans et je n'ai jamais vu une chose pareille, a lancé une des locataires. Cette nuit, vers trois heures, je me tenais encore à la fenêtre pour épier dehors. Au moins, il y avait plein de voitures de police qui passaient et je me sentais un peu plus en sécurité comme ça. »

Il faut dire que cette dame et ses voisins ont eu leur dose d'émotions fortes depuis trois mois. Au creux d'un matelas, sous un escalier, dans un cagibi : cinq feux mineurs ont laissé derrière eux de longues traînées noires et une forte odeur de fumée. Une autre fois, le 10 novembre, les flammes ont même ravagé tout un appartement du sous-sol, après que quelqu'un s'y fut introduit et eut mis le feu au placard.

« C'est arrivé après un premier feu, alors que nous étions partis, a raconté la jeune Vuu Thi Vinh Anh d'un ton résigné. Je n'ai même plus de larmes pour pleurer : j'ai tout perdu comme je n'étais pas assurée. Mais j'ai surtout peur pour ma mère qui a presque 60 ans et qui habite encore ici. J'ai peur qu'un jour, elle ne puisse pas sortir à temps. »

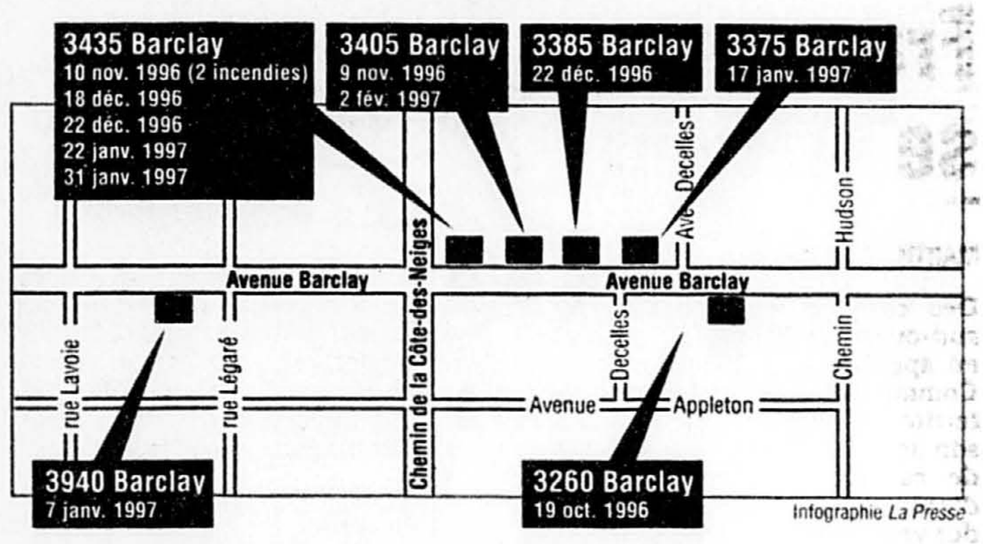
Depuis l'incendie, Mme Vinh Anh doit d'ailleurs supporter les courants d'air, car la chaleur a fait éclater une de ses fenêtres. Et la propriétaire, Hélène Reklitis, ne l'a toujours pas remplacée (malgré les pressions de la Ville qui aurait menacé de condamner l'immeuble). Avec ses fils qui pendent du plafond, ses bouts de plâtre arrachés, son monticule de déchets sur le terrain et ses portes ouvertes aux quatre vents, l'immeuble fait effectivement piètre figure. « Beaucoup de gens veulent partir », a d'ailleurs confié le concierge Jean-Michel Lachamp.



Pierre Côté, un locataire du sous-sol, aurait alerté des voisins et éteint des braises en les aspergeant d'eau.

Ce n'est toutefois pas le cas de Pierre Côté, un autre occupant du sous-sol qui, après avoir fui les journalistes, s'est vanté d'avoir lui-même alerté ses voisins et d'avoir éteint les braises en les aspergeant d'eau. « Mais c'est stressant, a-t-il ajouté. Je me suis même brûlé. »

Dans l'immeuble, la méfiance règne car chacun se demande qui peut bien les tourmenter ainsi. Le lieutenant-détective Richard Simard, responsable de la section des incendies criminels, incite d'ailleurs tous les locataires à la plus grande prudence. « Pendant que nous menons notre enquête, les gens devraient éviter de laisser traîner des papiers et des déchets qui peuvent aider l'incendiaire. Ils doivent aussi surveiller qui entre dans l'immeuble et en barrer l'accès. Les voisins de palier devraient aussi se parler de ce qu'ils ont vu et avertir la police s'il y a lieu. Nous sommes là pour les aider. »



Infographie *La Presse*

Surtout que le responsable de tous leurs malheurs pourrait se cacher parmi eux. Il y a deux ans par exemple, c'est un résidant d'un immeuble situé rue Sherbrooke Ouest qui incendiait son propre édifice à répétition.

Et même s'il n'habite pas rue Barclay, le pyromane loge sans doute à deux pas. « Ces criminels oeuvrent généralement dans un rayon d'un kilomètre, précise le lieutenant Simard. Et nous finirons bien par le trouver. C'est une personne qui a besoin d'aide, un impulsif qui s'exprime et crie au secours de cette façon-là. Mais heureusement, il y a des services mis en place pour aider les gens comme lui. »

Qu'est-ce qu'un pyromane

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

« Tôt ou tard, le pyromane s'organise pour se faire prendre parce qu'il a peur de lui-même. Ce n'est peut-être pas conscient, mais il sent qu'il perd le contrôle et souvent, il va dire : Je suis content que vous m'ayez arrêté. »

Le docteur Jacques Talbot est psychiatre à l'Institut Philippe-Pinel et connaît bien le mécanisme qui pousse certains déséquilibrés à propager les flammes.

« Les pyromanes n'agissent pas à la suite de froids calculs, précise-t-il. Ce sont des individus qui ont des troubles de la personnalité, et parfois des anomalies du métabolisme. Avant de mettre le feu, ils résistent, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus surmonter leurs pulsions et qu'ils cèdent. Il y a ensuite une phase de repos et une nouvelle lutte, qui dure plus ou moins longtemps. Éventuellement, ils se comportent de façon de moins en moins prudente. »

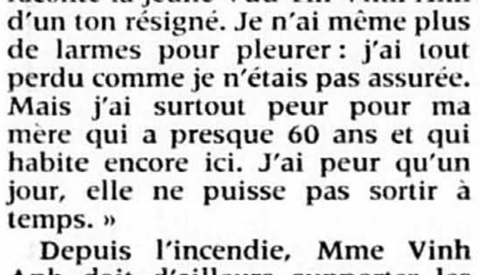
« Certains veulent jouer aux héros et se sentir utiles en aidant ensuite les pompiers, rapporte pour sa part le lieutenant-détective Richard Simard, responsable de la section des incendies criminels. Et mettre le feu est un crime masculin. » Ainsi, dans le territoire de la CUM, 12 des 13 pyromanes étroitement surveillés par la police sont des hommes.

Selon le docteur Talbot, il s'agit aussi de personnes vulnérables : « Enfants, ils ont souvent été exposés à la violence ou il viennent d'un milieu familial difficile. En général, ce sont des blessés émotionnels, qui ne sont pas bien intégrés à la société. Et leur problème est encore aggravé lorsqu'ils consomment des drogues ou de l'alcool. Alors, ils perdent encore plus facilement le contrôle. »

SANTÉ

Silence, on tousse !

CHRONIQUE



Marie-France Léger

Marie-Hélène Roger n'a pas les cheveux couleur framboise. « Betterave ! », précise-t-elle avec insistance du haut de ses 22 ans et du 15e étage de la Tour IBM, dans les bureaux de la firme Marketel où se déroule l'entrevue.

Cette étudiante en écologie à l'UQAM a beau avoir les cheveux rouges, elle ressemble à bien des jeune filles en fleur qui louent un demi-sous-sol avec une coloc, travaillent comme serveuses, s'habillent un rien grano, un rien hippie, un rien post-grunge et portent des anneaux dans le pavillon de l'oreille — là où, simplement à regarder, on a mal jusque dans les dents.

Ah oui, un détail : Marie-Hélène a la fibrose kystique et son espérance de vie est de 32 ans, selon les dernières données.

« Ça fait 22 ans que j'ai le rhume », souligne-t-elle en riant pour excuser cette voix légèrement rauque, parfois embarrassée. « Vois-tu un médecin pour ça ? », lui demande-t-on comme un vieux disque rayé depuis des lustres.

Mais Marie-Hélène a un gros avenir devant elle et peu de temps à perdre avec sa maladie : elle doit sauver les mammifères marins du naufrage et de la pollution après avoir dûment terminé un bac en biologie marine. C'est du moins son projet pour la journée. Il y a tellement à faire pour la planète.

Une frimousse pas inconnue

Depuis trois semaines, sa frimousse aux yeux verts ne nous est pas inconnue. C'est elle qui nous explique en 30 secondes à la télé et à la radio, en français et en anglais, qu'avec l'assurance-médicaments elle peut espérer vivre plus longtemps puisqu'elle n'a pas les moyens de débourser 15 000 $ par année pour son médicament.

« Cette pub veut sensibiliser les gens au projet social de l'assurance-médicaments », explique Lili Côté, vice-présidente exécutive de Marketel et directrice de la création.

Après avoir essuyé tant de critiques, le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a payé près de 700 000 $ pour la production et la diffusion de cette capsule — qui prend d'ailleurs fin le 9 février — voulait souligner le caractère positif du nouveau régime de la RAMQ, un aspect que le grand public avait un tantinet perdu de vue depuis quelque temps.

Depuis 18 mois, Marie-Hélène prend du Pulmosyme tous les jours et n'a pas été hospitalisée. Avant, elle passait en moyenne trois mois par an à l'hôpital.

Et quoi de plus « parlant » sur l'utilité du nouveau régime qu'un cas réel de maladie incurable chez une personne jeune, jolie et dynamique ?

À partir du 10 février, la campagne de pub reprend sur un autre thème, Info-Santé et les CLSC.

Pour l'assurance-médicaments, on n'a pas mis n'importe qui aux commandes.

C'est Charles Binamé, le réalisateur de la série *Blanche* et du film *Eldorado* qui a pris les choses en mains.

« On avait besoin d'un réalisateur très professionnel qui pouvait faire preuve de souplesse pour s'adapter à quelqu'un qui n'était pas comédienne », poursuit Lili Côté.

Le tournage a eu lieu dans le demi-sous-sol, Marie-Hélène était à peine maquillée. « On a fait un mini-montage après parce qu'il y avait des tousse-tements. Marie-Hélène a même eu une grosse quinte de toux à un moment. »

Ce fameux médicament dont Marie-Hélène a tant besoin, c'est le Pulmosyme. Depuis 18 mois, Marie-Hélène en prend tous les jours et depuis, elle n'a pas été hospitalisée. Avant, elle passait en moyenne trois mois par année au *Montreal Children's Hospital*. (Au fait, saviez-vous que des professeurs se promènent dans les chambres des enfants malades pour les aider à faire leur devoirs ?)

On la bourrait d'antibiotiques au point où même l'anesthésiste avait du mal à dénicher un bout de veine encore présentable pour pratiquer les injections.

Aujourd'hui, elle porte un cathéter permanent sous son avant-bras, au cas où elle aurait la mauvaise idée de prendre encore l'hôpital pour un *Bed & Breakfast*.

« Je recevais du Pulmosyme avant le 1er janvier gratuitement, mais le gouvernement parlait de l'enlever de la liste parce qu'il coûtait trop cher. Ma mère est une travailleuse autonome et elle n'avait pas d'assurances », explique la jeune fille.

Elle se souvient que début janvier, elle a manqué de Pulmosyme pendant cinq jours. Heureusement, les effets du médicament ne s'estompent qu'au bout de sept à 10 jours...

Très détachée, elle ne s'est pas monté la tête « depuis qu'elle passe à la télé ».

« Un client m'a reconnue au restaurant où je travaille. Il m'a demandé qu'est-ce que j'avais et je lui ai expliqué. Il m'a dit alors que ça ne le dérangeait pas de payer plus cher ses médicaments pour m'aider... »

Cet hiver, ça vous coûtera pas cher pour chauffer.



Votre très sympathique concessionnaire NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 36 mois pour une Altima GXE 1997 avec boîte automatique. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 960 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 350 $ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 14 203,26 $. Sur approbation de crédit par NCFI. Jantes en alliage léger en supplément. **Location de 24 mois pour une Maxima GXE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 000 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450 $ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 21 112,64 $. Sur approbation de crédit par NCFI. ***Location de 36 mois pour une Quest XE 1997 avec boîte automatique, ensemble agrément et commandes électriques. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 990 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450 $ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 16 804,28 $. Sur approbation de crédit par NCFI. Informez-vous sur les possibilités de location sans acompte auprès de votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

Les policiers de Longueuil votent en faveur de leur nouveau contrat de travail

MARTHA GAGNON

Les policiers de Longueuil ont accepté dans une proportion de 96 %, hier soir, un nouveau contrat de travail qui leur accorde des augmentations annuelles de 1,5 % sur trois ans et met fin à la parité avec leurs collègues de la Communauté urbaine de Montréal.

Les augmentations de salaire représentent une hausse annuelle de 150 000 $ de la masse salariale. Selon la Ville, le contrat, qui s'échelonne de 1997 à 1999, met un terme au principe de la parité salariale avec les policiers de la CUM qui était appliqué depuis 15 ans. Les augmentations correspondent plutôt à celles déjà consenties aux autres groupes d'employés de la municipalité, soit les pompiers et les cols blancs.

Selon les chiffres fournis par l'administration, un policier de première classe à la CUM touchera un salaire de 56 368 $ en décembre 1997 comparativement à 55 662 $ pour celui de Longueuil, soit un écart de 706 $. Les augmentations consenties au SPCUM ont été de 2,5 % en 1996 et sont de 2,6 % en 1997. On ignore toutefois ce que réserve 1998.

Le contrat contient aussi de nouvelles dispositions relatives aux poursuites de policiers devant les tribunaux. La Ville accepte de fournir l'assistance judiciaire et de verser 50 % du salaire du policier relevé de ses fonctions pendant un procès. S'il est reconnu coupable, le policier doit toutefois rembourser la municipalité. S'il est jugé innocent, la Ville lui verse le reste de son salaire.

Le président de la Fraternité, Serge Bellemare, est particulièrement fier de cette clause. « C'est une police d'assurance pour tous les membres », dit-il. Auparavant, le policier était suspendu sans solde pour la durée des procédures. Dans le cas d'un acquittement, la Ville remboursait le salaire et les frais seulement après le prononcé de la sentence.

La convention fixe aussi à 25 000 $ au lieu de 32 000 $ le salaire des nouveaux policiers temporaires embauchés pour faire du remplacement.

La convention prévoit également que le recours à des véhicules avec deux policiers est restreint aux cas les plus graves, de même que la nuit. Pour la majorité des appels, les policiers pourront intervenir seuls.

Conseiller municipal aux prises avec un règlement de zonage à Otterburn Park

MARTHA GAGNON

La Ville d'Otterburn Park émettra dans les prochains jours un avis d'infraction au conseiller municipal, Pierre Isabel, pour avoir contrevenu au règlement de zonage en aménageant un deuxième logis pour ses parents à l'intérieur de sa maison.

C'est ce qu'a confirmé hier la mairesse, Andrée Garon. « Nous avons obtenu un avis juridique qui démontre qu'il s'agit bel et bien d'un deuxième logis et que M. Isabel est dans l'illégalité. » Elle ajoute qu'il peut cependant continuer à siéger au conseil.

« Il ne s'agit évidemment pas d'une infraction criminelle, mais d'une infraction à la réglementation municipale dont la dérogation n'entraine pas la démission. Même si M. Isabel peut conserver son poste, cela ne rend pas la chose plus simple sur le plan politique. Ce n'est toutefois pas au conseil de juger. Il appartiendra à la population de se prononcer lors des élections, l'automne prochain. »

En attendant, le conseiller a fait savoir qu'il préférait siéger comme indépendant et se dissociait de l'équipe en place. « Il estime qu'il sera plus à l'aise étant donné les circonstances, dit Mme Garon. Je ne crois pas que sa décision ait beaucoup d'impact sur le conseil. » La mairesse précise que M. Isabel « soupçonnait fortement qu'il risquait de déroger au règlement » lorsqu'il a aménagé un deuxième étage à sa maison, il y a plusieurs mois.

En décembre, le conseil a demandé un avis juridique pour décider de l'attitude qu'il devait adopter. « Le cas de M. Isabel pourrait inciter d'autres personnes à faire des aménagements semblables, dit Mme Garon. C'est pourquoi nous avons demandé un avis pour clarifier la définition d'un deuxième logis. Car notre réglementation interdit de transformer une maison unifamiliale en deux logements distincts. »

Une question qui suscite d'ailleurs des discussions dans plusieurs municipalités, dont celle de Mont Saint-Hilaire qui a adopté récemment un règlement permettant d'aménager un deuxième logis à l'intention des parents ou des enfants.

M. Isabel, qui est passible d'amende, peut toutefois contester l'avis d'infraction en Cour municipale. De son côté, la Ville ignore encore de quelle façon elle appliquera la réglementation et quels réaménagements seront exigés pour respecter le zonage. La construction d'un escalier intérieur, qui relierait les deux logis, a été soulevée mais donne lieu à différentes interprétations.

Le conseiller Isabel a déjà investi une importante somme d'argent pour l'aménagement de ce vaste appartement qu'occupent ses parents, dont l'un a des problèmes de santé. De l'extérieur, rien ne paraît et on a l'impression qu'il s'agit d'une résidence unifamiliale ordinaire. M. Isabel n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

Sorciers « mangeurs d'âmes »...

Agence France-Presse
ABIDJAN

Trois sorciers, qui avaient avoué avoir « mangé » 35 personnes préalablement transformées en agouti, un rongeur très prisé des gastronomes de Côte d'Ivoire, ont été condamnés à trois ans de prison ferme, rapportait hier la presse ivoirienne.

Les trois « mangeurs d'âmes » ont comparu il y a trois semaines devant le tribunal de Bondoukou (340 km au nord-est d'Abidjan), Mme Yaoua Agninoua, sa jeune soeur Kossia Mizé, et Koffi Mouroufié, « chef de terre » de Kékéréni, village au nord-est d'Abidjan.



Cette femme A CHOISI le plan REER-MATIQUE de la Banque Royale

après avoir consulté son SPÉCIALISTE REER.

Michelle Nguyen, 32 ans, infirmière, commence petit à petit à penser à son avenir financier. Elle recherche avant tout une méthode pour cotiser régulièrement à son REER. C'est pourquoi cette année elle vient de consulter un spécialiste REER de la Banque Royale. Gratuitement. Elle a choisi le plan REER-Matique® avec paiements mensuels, un moyen flexible et abordable de cotiser à son REER. En toute tranquillité. **Venez dès aujourd'hui pour une consultation gratuite ou appelez le 1 800 363-3967.**

BANQUE ROYALE

Un client à la fois

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada

L'ARRÊT-SOURCE

Maison d'hébergement pour jeunes femmes en difficulté

10249, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T8
Tél.: (514) 383-2335 Fax: (514) 383-8568 ARR5



CONCOURS

Les enquêtes Cupidon à CITÉ ROCK • DÉTENTE

TIRAGE LE 14 FÉVRIER 1997

Jusqu'au 12 février inscrivez le nom d'un couple d'amoureux qui, à votre avis, mériteraient qu'on parle d'eux à la radio ainsi que l'heure à laquelle vous entendrez la chanson "cupidon" entre 9h et 10h du lundi au vendredi.

À gagner pour vous et le couple d'amoureux que vous aurez rendus désormais célèbres: de nombreux prix tels des fleurs, des maillots, des billets pour le spectacle TANGO PASIÓN, des forfaits évasion passion au Manoir ROUVILLE-CAMPBELL ou un des 4 voyages doubles en formule club vers la JAMAÏQUE

SuperClubs Jack Tar Village Cabana Renaissance Jamaica Grande Resort

La Presse

Complétez et postez à l'adresse suivante avant le 14 février:
Concours "Enquête Cupidon"
Cité Rock+Détente, C.P. 107, Succ. B, Montréal (QC), H3B 3J5

Nom Âge
( )
Téléphone
Adresse
Titre ou interprète de la chanson
Couple d'amoureux
Les facsimilés faits à la main sont acceptés.
Règlement disponible à la station

AIR CANADA
VACANCES AIR CANADA
Manoir Rouville-Campbell
Auberge Scardera

CITÉ 107,3 FM ROCK • DÉTENTE
www.rock-detente.com
MA RADIO AU BOULOT

Bacon et Parisella veulent être blanchis par la Commission Doyon

YANN PINEAU

Lise Bacon, ex-ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, et John Parisella, ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, ont demandé à la commission présidée par le juge François Doyon de rétablir dans son rapport leur réputation, entachée lors des audiences tenues par la commission pendant plus d'un an.

Ces demandes concluent deux des 13 mémoires déposés devant la Commission d'enquête sur la politique d'achat d'électricité par Hydro-Québec auprès de producteurs privés, à l'issue de 161 jours d'audiences. Rendus publics hier, les différents mémoires présentent des interprétations parfois diamétralement opposées aux témoignages entendus et aux documents reçus par la commission.

Dans le mémoire préparé par les avocats de Lise Bacon, aujourd'hui sénatrice, on demande à la commission de laver de tout soupçon la réputation de Mme Bacon, ministre de l'Énergie et des Ressources de 1989 à 1994. Il a en effet été allégué qu'elle avait utilisé son influence politique pour l'octroi de terrains publics sans appel d'offres, qu'elle avait ordonné à Hydro-Québec de signer des contrats avec des producteurs privés d'électricité à l'encontre des intérêts de la société d'État, ou encore qu'elle avait favorisé certains producteurs.

Quant à John Parisella, il estime comme Mme Bacon qu'aucune preuve ne permet de justifier les allégations dont il a été la cible. Selon un informateur de police, l'ancien chef de cabinet de Robert Bourassa aurait reçu en 1992 une enveloppe contenant 10 000 dollars pour des services rendus au promoteur Peter Kuczer, qui cherchait à obtenir les droits d'exploitation d'une centrale sur la rivière Winneway, au Témiscamingue.

Parmi les autres mémoires rendus publics hier, on trouve notamment ceux de l'Association des producteurs privés d'hydroélectricité du Québec (APPHQ) et du Mouvement Au Courant, un groupe de défense de l'environnement.

Ce dernier mémoire conclut que les travaux de la commission démontrent que la politique d'achat d'électricité privée par Hydro-Québec n'avait pas de justification énergétique et ne constituait une opportunité économique que pour les acteurs du secteur privé. Au Courant estime aussi qu'on a mis au jour les lacunes énormes et généralisées du processus de planification et de décision dans le domaine économico-énergétique.

À l'opposé, le mémoire de l'APPHQ affirme que la production privée d'électricité offre de nombreux avantages et interprète plusieurs témoignages entendus devant la commission en ce sens.

Pour sa part, Hydro-Québec déclare dans son mémoire qu'elle n'a pas grand chose à se reprocher dans le dossier de l'électricité privée et que les décisions prises au fil des ans étaient raisonnables, compte tenu des données disponibles au moment où elles ont été prises.

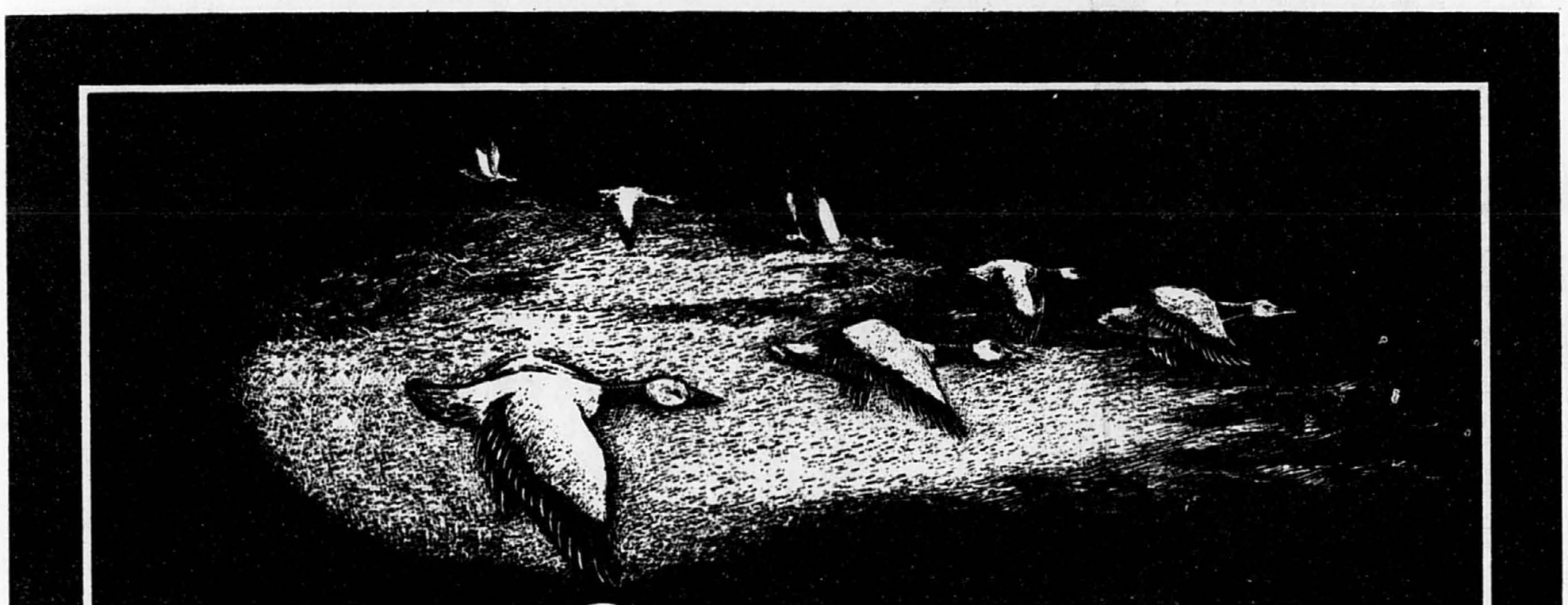
La commission Doyon doit déposer son rapport au plus tard le 31 mars prochain. Constituée le 7 juin 1995, la commission aura entendu 155 témoins en 161 jours d'audiences.



Lise Bacon



John Parisella



Orientez votre avenir

FINANCIER DANS LA BONNE direction

Entièrement admissible au REER, le Fonds Fidelity Frontière Nord est un nouveau fonds commun de placement qui donne priorité aux sociétés canadiennes de grande et moyenne envergure offrant un potentiel de croissance à long terme, et ce, dans tous les secteurs de l'économie.

Qui plus est, le Fonds Fidelity Frontière Nord relève de la plus importante société de fonds de placement au monde. En fait, Fidelity gère un actif supérieur à 550 milliards de dollars au profit d'investisseurs comme vous. Voilà une autre excellente raison d'orienter votre avenir financier dans la bonne direction en optant pour le Nord.*

FRONTIÈRE NORD MD

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou composez le

1 800 579-3331

*Au 31 octobre 1996. Le Fonds Fidelity Frontière Nord est assorti d'un prospectus simplifié contenant des renseignements importants sur le Fonds. Procurez-vous un exemplaire du prospectus, lisez-le attentivement et consultez votre conseiller avant d'investir. Il n'y a aucune garantie que le fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent fluctuer selon la conjoncture économique. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un fonds de placement.

Fidelity Investments MD

Une première victoire pour les médecins résidents

MARC THIBODEAU

Les médecins résidents affirment avoir remporté une première victoire dans le combat qu'ils livrent actuellement au gouvernement Bouchard pour limiter la réduction de leur enveloppe budgétaire.

Le docteur Denis Soulières, président de la FMRQ, a en effet indiqué hier à *La Presse* que les offres déposées la semaine dernière par le ministère de la Santé et des Services sociaux prévoyaient des compressions de l'ordre de 6 % pour ses membres. « Auparavant, les compressions prévues pour les médecins résidents étaient plutôt de l'ordre de 17 %. C'est un pas dans la bonne direction », note le docteur Soulières.

La ponction restante, estime-t-il, constitue encore un effort de taille, jugé disproportionné par rapport à celui demandé aux autres employés de la fonction publique. « Ceux-ci peuvent par exemple puiser dans leur fonds de retraite pour amortir le choc. Dans notre cas, ce sont des coupes de salaires directes dont il est question », note-t-il. Le conseil d'administration de la FMRQ poursuit actuellement son étude des demandes du gouvernement. Un exercice qui, selon le docteur Soulières, devrait être terminé dans les prochaines semaines, avant que les pourparlers ne s'engagent véritablement.

La Fédération des médecins omnipraticiens (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) ont également entamé la semaine dernière les négociations avec le gouvernement sur la question des compressions.

Le docteur Jean Rodrigue, porte-parole de la FMOQ, a indiqué hier que le gouvernement ne manifestait « pas encore d'ouverture très grande » pour réviser à la baisse son objectif de réduire de 6 % l'enveloppe budgétaire des médecins. Il a indiqué malgré tout que son organisme accueillait avec satisfaction le début des négociations, qui pourraient se prolonger durant plusieurs mois.

Le docteur Pierre Gauthier, président de la FMSQ, a également précisé vouloir « donner la chance au coureur ». Il a toutefois redit que ses membres n'accepteraient pas la ponction de 6 % envisagée par le gouvernement. La solution, dit le porte-parole, doit plutôt venir de gains d'efficience dans le réseau de la santé.

Le porte-parole du ministre de la Santé, Martin Caillé, a précisé à ce titre que le gouvernement entendait récupérer « l'équivalent » d'une réduction de 6 % de l'enveloppe budgétaire des médecins. Les solutions alternatives soumises par les fédérations médicales, a-t-il indiqué, peuvent être acceptables si elles permettent de rencontrer cet objectif.

Les employeurs disent non !

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec rejette la proposition de règlement pour les avantages sociaux négociée par l'Association de la construction du Québec et les centrales syndicales.

Le résultat du vote est sans équivoque : 98,2 % des quelque 731 votes obtenus lors d'une tournée disent non à la proposition.

AVANTAGE 24 mois

DES VÉHICULES DE L'ANNÉE À DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS



WINDSTAR GL 97

- 4 FAUTEUILS CAPITAINE
- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Freins assistés avec ABS aux 4 roues
- Siège du conducteur inclinable/coulissant

GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 357A :

- Climatiseur
- Vitres et verrouillage des portes électriques
- Porte-bagages
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- 7 passagers
- Programmateur de vitesse/ volant réglable
- Glaces teintées/unidirectionnelles
- Jantes en aluminium

269 $ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 995 $	269 $
1 995 $	309 $
995 $	359 $

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses.
Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

CONTOUR GL SPORT 97



DE SÉRIE :

- Moteur 4 cyl. Zetec de 2 L DOHC, 16 soupapes
- Sacs gonflables
- Volant réglable
- Banquette arrière à dossier divisé et repliable 60/40 (Mystique)
- Télécommande d'ouverture du coffre

GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 330A (CONTOUR), 320A (MYSTIQUE) :

- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo/cassettes

GROUPE SPORT :

- Jantes de 15 pouces en aluminium
- Aileron arrière (Mystique)
- Volant et pommeau de levier de vitesses gainés de cuir (Contour)
- Phares antibrouillard (Contour)

249 $ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ
2 295 $	249 $
1 195 $	299 $

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Remises incluses.
Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

MYSTIQUE GS SPORT 97



PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

Ford FORD

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

Ford MERCURY LINCOLN

L'interdiction des caméras en cour peut-être invalide

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

L'interdiction des caméras dans les cours de justice est probablement inconstitutionnelle parce qu'elle viole la Charte canadienne des droits et libertés, soutient un étudiant en droit dans un ouvrage que ses professeurs estiment être l'analyse la plus exhaustive jamais faite sur cette question chez nous.

« La prohibition absolue de l'accès des caméras (...) enfreint très certainement la liberté d'expression des médias », écrit François Ouellette dans un mémoire de maîtrise qui sera publié prochainement par les éditions Thémis.(1) Il semblerait que les préoccupations rattachées au maintien de la bonne administration de la justice et du droit à un procès équitable, ainsi qu'à la protection de la vie privée, ne constituent pas des limites justifiables et raisonnables (à cette liberté). »

Le jeune chercheur rappelle que depuis l'entrée en vigueur de la Charte en 1982, seuls les tribunaux ontariens ont été appelés à étudier la prohibition des caméras à l'aune des exigences de la nouvelle loi. L'interdiction générale des caméras dans les cours canadiennes ne résulte donc pas de décisions judiciaires rendues selon les règles de l'art ou d'une loi dûment adoptée, mais d'une simple résolution votée « unilatéralement » par le Conseil canadien de la magistrature en 1983.

Selon M. Ouellette, les juges se sont fondés sur des craintes et des préjugés pour interdire les caméras de télévision dans leurs cours, manifestant « une méfiance presque maladive de la télévision ». Mais viendra un jour où la Cour suprême sera appelée à trancher. Et alors elle devra, plutôt que de se fonder sur des appréhensions, s'appuyer sur des précédents, et respecter la démarche qu'elle a elle-même élaborée en ce qui a trait à la Charte.

C'est cette démarche que nous fait ensuite suivre l'étudiant. « C'est une thèse extrêmement sérieuse, il a fouillé à peu près tout ce qui a été publié en Amérique du Nord », souligne le professeur François Chevrette, spécialiste de droit constitutionnel à l'Université de Montréal.

Le fardeau de la preuve

La Cour devra d'abord déterminer si l'accès aux caméras fait partie de la liberté d'expression des médias garantie par la Charte. Cela ne fait pas de doute dans l'esprit de Ouellette, ni dans celui de M. Chevrette. « La Cour a donné jusqu'ici une interprétation très large aux garanties de la Charte », souligne le constitutionnaliste.



PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

François Ouellette signe un ouvrage sur l'accès des caméras aux tribunaux, une question fort controversée.

Une fois ce fait établi, il faudra que la Cour se demande si les limites imposées à cette liberté fondamentale sont raisonnables et justifiables dans une société libre et démocratique. Et là, le fardeau de la preuve reposera sur les épaules des tenants de l'interdiction. Ceux-ci devront démontrer que, comme ils le prétendent, la présence de caméras empêcherait la tenue d'un procès équitable, nuirait au décorum essentiel à la bonne administration de la justice et brimerait le droit à la vie privée des participants.

Or sur tous ces points, estime François Ouellette, les craintes exprimées ne reposent pas sur des faits. L'expérience américaine montre que les juges ont déjà en main tous les outils nécessaires pour éviter que la présence de caméras ait les conséquences catastrophiques appréhendées. L'interdiction absolue des caméras est donc disproportionnée eu égard aux dangers potentiels. « La tendance des tribunaux canadiens à privilégier la limitation des droits de la presse à d'autres solutions, pour assurer un procès équitable, ne saurait continuer sous l'emprise de la Charte, écrit Ouellette. En effet, le caractère constitutionnel de la liberté d'expression exige qu'on n'en limite l'exercice que dans les cas où il s'avère tout à fait impossible de concilier cette garantie avec le droit à un procès équitable. »

Oui mais, O.J. Simpson ? « Des procès comme celui d'O.J. Simpson sont l'exception, souligne l'étudiant. Et puis j'ai entendu un juge canadien dire que c'était un cirque médiatique abominable et du même souffle avouer qu'il n'avait pas regardé le procès du tout ! Le cirque, c'était à l'extérieur du tribunal. Le procès comme tel s'est déroulé correctement. »

(1) Ouellette, F. « L'Accès des caméras de télévision aux audiences des tribunaux ». Sous presse aux éditions Thémis.

PERTE DE CHEVEUX

Quel % avez-vous perdu ?



Si vous constatez ou avez l'impression qu'un problème de cheveux se dessine, comme démangeaisons, pellicules ou perte de cheveux, faites appel dès aujourd'hui, à l'aide de conseillers professionnels. Nous, les LABORATOIRES A & T, possédons l'expertise et les moyens techniques nécessaires pour détecter les problèmes du cuir chevelu ou calvitie naissante. Conscients de vos préoccupations, nous vous offrons, GRATUITEMENT une MICRO-Analyse Complète (MAC) de votre chevelure qui nous permettra de détecter le pourquoi de cette perte de cheveux et les problèmes qui en découlent. Consultation gratuite sur rendez-vous seulement. Lun. au vend. 11 h à 19 h, sam. 10 h à 14 h.

CENTRE-VILLE
1470 PEEL # 152
843-4300

Les Laboratoires A & T
BEVERLY HILLS, CENTRE-VILLE L.A., ENCINO, NEW YORK, TORONTO.

LAVAL
1600, CURÉ-LABELLE #220
687-9299

2442237-4

Journée de loisirs destinée aux personnes souffrant d'Alzheimer

MARTHA GAGNON

« Je n'en peux plus ».

C'est le cri de détresse que lancent souvent des personnes qui ont la garde d'un parent souffrant de la maladie d'Alzheimer. Devant la demande grandissante de services de répit, l'organisme Les Loisirs thérapeutiques Saint-Hubert organise des samedis d'animation et de stimulation pour les malades. À compter de mars, une douzaine de personnes pourront participer à ces activités qui permettent aux proches de bénéficier d'une journée de répit, de 9 h à 16 h.

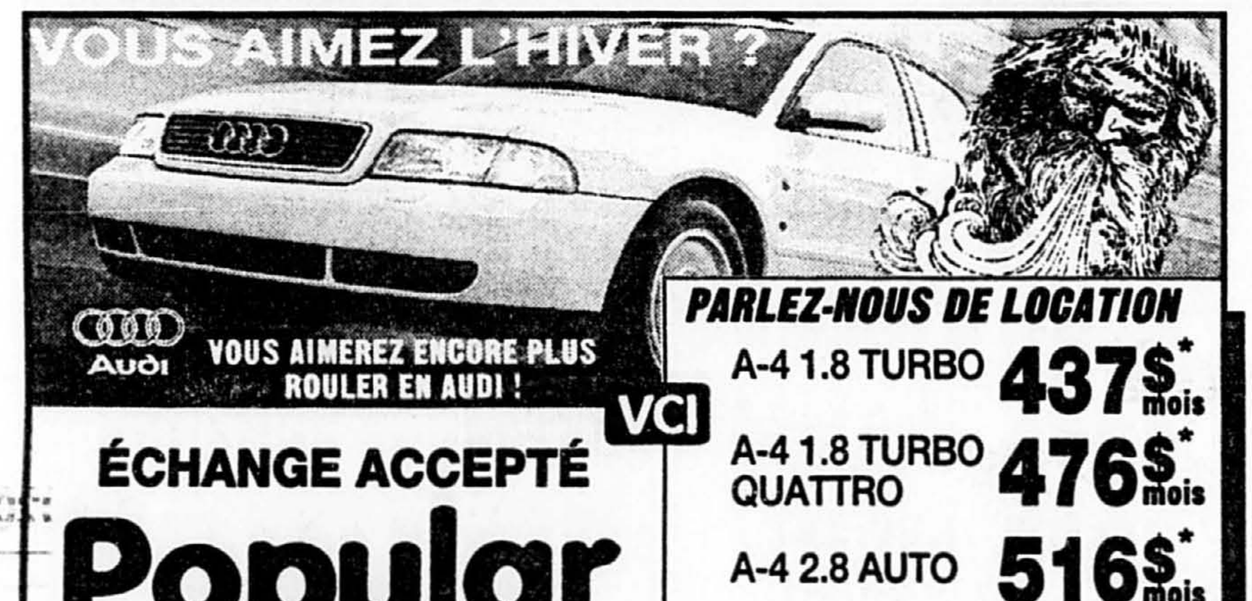
Le service s'adresse aussi à la population des villes environnantes de Brossard, Lemoyne, Saint-Lambert et Greenfield Park. Le coût est de 5 $. Les familles doivent assurer le transport des participants qui seront accueillis à la maison des Loisirs thérapeutiques située sur le boulevard Grande-Allée, à Saint-Hubert.

« Des gens nous téléphonent régulièrement pour nous dire qu'ils sont à bout et qu'ils ont un urgent besoin d'aide, explique Sylvie Laliberté, porte-parole de l'organisme. Nous essaierons de combler les besoins d'au moins quelques-uns d'entre eux. Le nombre de participants pourrait augmenter selon les résultats que nous obtiendrons. »

Mme Laliberté reconnaît que le nouveau service n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de demandes. « Mais combien nécessaire », dit-elle. Un fils qui a la charge de sa mère atteinte d'Alzheimer voudrait, par exemple, être tranquille chez lui le samedi pour se consacrer à différentes tâches ménagères ou professionnelles.

Selon Mme Laliberté, il n'est pas toujours facile pour les proches de déplacer les personnes malades, même pour une seule journée. « Il faut établir un climat de confiance et de sécurité. Les activités seront organisées en fonction des capacités de chacun », dit-elle.

Le nouveau service résulte d'une collaboration entre les CLSC, la Société Alzheimer de la Rive-Sud et la régie de la santé et des services sociaux. Les personnes désireuses d'obtenir des renseignements supplémentaires n'ont qu'à communiquer au 445-9290, du lundi au jeudi.



ÉCHANGE ACCEPTÉ

Popular MONTREAL

LAURIER

5441, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471

VCI

PARLEZ-NOUS DE LOCATION

A-4 1.8 TURBO 437 $* mois
A-4 1.8 TURBO QUATTRO 476 $* mois
A-4 2.8 AUTO 516 $* mois
A-6 QUATTRO 599 $* mois
S-6 QUATTRO 649 $* mois

(ENTRETIEN INCLUS)

* Location bail 36 mois. Comptant de 5 000 $ pour les A4 et de 10 000 $ pour les A6 et S6. Premier loyer + dépôt de sécurité équivalent, plus taxes applicables, payables sur livraison et sujette à approbation par V.C.I.

2467209

Pour une CONSULTATION *gratuite*

chaque **dimanche** dans La Presse

ne manquez pas le cahier

Santé

Avant d'investir dans une entreprise, nous achetons une bonne paire de souliers.



Chez Trimark, nous croyons que la seule façon de déterminer si une entreprise représente un bon investissement est de faire les démarches nécessaires. C'est pourquoi nos équipes de gestionnaires de portefeuilles enquêtent en profondeur sur les entreprises dans lesquelles nous envisageons d'investir. Nous parlons avec le chef de la direction, les ingénieurs et même avec les employés à l'expédition, dans le but de bien comprendre l'entreprise dans son ensemble. Si après notre enquête nous déterminons que l'entreprise aidera votre argent à fructifier à long terme, alors nous y investissons. Avant d'investir votre argent, nous investissons notre temps. Pour plus d'information, consultez votre conseiller financier ou téléphonez-nous, il nous fera plaisir de vous en recommander un.

1 800 631-7003

FONDS MUTUELS TRIMARK

Mieux placer. Pour performer.

MDMarque déposée de Gestion de placements Trimark Inc. Courriel électronique : invest@trimark.com



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Les locataires de quatre immeubles et les propriétaires de six résidences ont dû patienter plusieurs heures, hier soir, pendant que pompiers, ambulanciers et policiers restaient à l'affût...

Alerte à la bombe dans Ahuntsic

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Des dizaines de résidants du quartier Ahunstic ont été évacués la nuit dernière, parce qu'un homme a placé un tuyau rempli de clous — et peut-être de dynamite — sous une bombonne de gaz alimentant le 1691, rue Sauvé.

Les locataires de quatre immeubles et les propriétaires de six résidences ont ainsi patienté plusieurs heures, pendant que pompiers, ambulanciers et policiers restaient à l'affût.

Ceux-ci ont été alertés vers 21 h 40, lorsqu'un homme s'est installé dans une cabine téléphonique pour composer le 911. L'appel était évidemment anonyme, mais certains agents pensaient retrouver son auteur dans une école voisine.

Les alertes à la bombe sont rares dans ce quartier tranquille et celle d'hier a dérangé plus d'un travailleur. Ils étaient nombreux à crier qu'ils devaient se lever à l'aube le lendemain et à demander de réintégrer leur demeure.

Mais les agents n'avaient d'autres choix que d'établir un vaste périmètre de sécurité, qui s'étendait de la rue Francheville à la rue Sauvé et de la rue Papineau à la rue Hamel.

Mise en demeure du Syndicat aux épiciers unis Métro-Richelieu

GEORGES LAMON

Le syndicat représentant les 140 camionneurs de Métro-Richelieu a fait parvenir, vendredi, une mise en demeure à Métro-Richelieu l'enjoignant à réintégrer les 140 camionneurs licenciés le 3 février 1993.

L'arbitre avait conclu en 1994 que l'employeur ne pouvait licencier ses camionneurs, ni confier cette tache à des sous-traitants comme il l'avait fait.

Rappelons que la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel de Métro-Richelieu contre une décision de la Cour d'appel du Québec rendue en juin 1996 et confirmant la décision arbitrale.

Dans sa mise en demeure, le syndicat donne dix jours à l'employeur pour réintégrer les 140 camionneurs, en plus de leur verser le salaire des dernières années. Réunis en assemblée générale, dimanche, les camionneurs ont rejeté en bloc l'offre de Métro-Richelieu, qui proposait payer leur salaire pour la période du 3 février 1993 au 5 janvier 1995. Métro-Richelieu estime avoir cessé ses activités de camionnage à cette date. Ce que les ex-camionneurs contestent, disant que les camions de Métro-Richelieu sillonnent toujours les routes.

Malgré de nombreuses tentatives de *La Presse*, le porte-parole de Métro-Richelieu, Gilles Roberge, responsable des Affaires corporatives, n'a pas répondu aux appels. Selon une employée du service, la direction était en réunion depuis 8 h 30 le matin.

Super gala du sexe prévu

MARCEL LAROCHE

En dépit de problèmes légaux et juridiques, un promoteur de films pornos « made in Québec » est convaincu d'avoir obtenu le feu vert pour organiser et filmer à Montréal un super gala de sexe devant un auditoire averti !

Si tout fonctionne comme prévu, le méga spectacle réunissant sur scène sept stars pornos venues directement de la Californie prendra l'affiche dès le 3 mars au Solid Gold, un bar de danseuses nues du boulevard Saint-Laurent, dans le nord de la métropole.

Moyennant le versement de 99,95 $ plus taxes, soit la cotisation annuelle pour devenir membre d'un club privé réunissant des distributeurs de films pornographiques, toute personne pourra assister à l'une des cinq représentations.

Reconnu comme étant le plus important club de danseuses nues de Montréal, le Solid Gold, situé à l'angle des boulevards Saint-Laurent et Crémazie, a déjà abrité le théâtre Riviera, propriété à l'époque de Palmina Puliafuto, la soeur du mafioso Frank Cotroni. Jusqu'en 1993, l'édifice était occupé par le Studio Montréal RDM Inc, une salle de spectacles dont le président était Domenico Cordeleone, un collaborateur de longue date du chef du clan calabrais. L'endroit a fait faillite.

Interrogé hier par *La Presse*, Stéphane Chouinard, l'un des principaux instigateurs du spectacle où la morale risque d'en prendre pour son rhume, a insisté sur l'aspect légal de l'événement destiné à une clientèle bien particulière. « Le public assistera à l'enregistrement de tous les ébats sexuels des participantes. Il y aura la version « hard » destinée aux revues spécialisées de sexe et la version « soft » prévue pour diffusion au cinéma », de confier Stéphane Chouinard, qui a déjà produit un film porno dont le héros était le soldat déchu Patrick Cloutier, rendu célèbre par son fameux face-à-face avec un Mohawk lors de la crise d'Oka.

Affirmant avoir reçu l'assentiment des autorités pour la tenue de cet événement, le promoteur a rappelé que trois avocats avaient été mandatés pour voir à ce que tout se déroule sans pépin.

Par ailleurs, Carole Robitaille, responsable des communications à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, a indiqué hier à *La Presse* qu'aucun permis n'avait encore été octroyé aux promoteurs du spectacle porno. « Nos avocats sont actuellement en consultation avec les responsables du Service de police de la CUM », a précisé la porte-parole de l'organisme gouvernemental.

Feu vert à Rebuts-Québec

Presse Canadienne
SAINT-NICÉPHORE

Après plus de deux ans et demi de poursuites devant les tribunaux, le contentieux entre la municipalité de Saint-Nicéphore (Bois-Francs) et les propriétaires du site d'enfouissement Rebuts-Québec (autrefois Sanipan) est finalement terminé.

Rebuts-Québec, une filiale de USA Waste, dont le siège social est à Houston, au Texas, a signé une entente avec la municipalité, six mois après avoir acheté le site d'enfouissement de Sanipan en août 1996.

L'entente, qui a été entérinée majoritairement au conseil de Saint-Nicéphore hier soir, prévoit des mesures destinées à rétablir un partenariat entre la municipalité et la compagnie. De plus, on accepte de laisser tomber les trois importantes poursuites judiciaires entre les deux parties, en particulier celle de la Cour d'appel à propos de l'importation de déchets américains au Québec.

ESCORT LX
15 en stock Livraison immédiate
97

Transport et préparation inclus
179 $* MOIS
• Modèle familial • Télécommande, portes
• Air climatisé • AM et FM, cassette
• Transm. automatique • Moteur 2 litres, 110 C.V.
• Porte-bagages • Véhicule neuf
* Location Ford, 24 mois, versement initial ou échange de 2 675 $ taxes en sus, 36 000 km alloués 0,08 $ du km excédentaire. 1er versement et dépôt de sécurité exigés.
CHATEAU AUTOMOBILE
MERCURY LINCOLN
11885, boul. Laurentien, Montréal au nord du boul. Henri-Bourassa (514) 331-4020
2464987M

HONDA
LOCATION HONDA BAIL
CIVIC HATCHBACK 1997 À PARTIR DE 188 $* MOIS

CIVIC SEDAN 1997 À PARTIR DE 208 $* MOIS

*Location 48 mois. Comptant ou échange équivalent.
Civic Hatchback 960 S • Civic sedan 845 S • accord EX 1 110 S • CR-V 1 330 S T. T. P. en sus.
ACCORD EX 1997 À PARTIR DE 298 $* MOIS

HONDA CR-V 1997 À PARTIR DE 348 $* MOIS

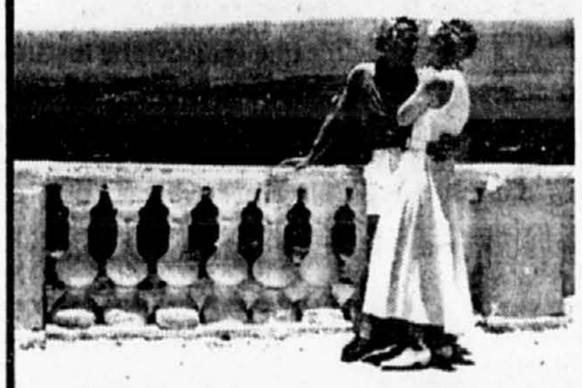
**Financement bancaire 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit.
FINANCEMENT BANCAIRE À PARTIR DE 4,8 %** SUR TOUS NOS MODÈLES.
ET CE JUSQU'AU 7 FÉVRIER 1997
HONDA
Sigi HONDA Montréal 1110, rue de Bleury Tél. : 879-1550
Site Rose Honda Laval 266, boul. Labelle Tél. : 625-1953
Internet : http://www.autoling.com/honda
2467107-204

Affaires et formation

Forfait Affaires
10 chambres et plus
• Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
• Stationnement intérieur à titre gracieux
• Salle de réunion
• 2 pauses-café par jour
• Équipement audio-visuel de base
• Frais de service
Aussi disponible : animation pour groupe service de secrétariat
À partir de 57 $ par personne, en occ. double Taxes en sus
Également disponible FORFAIT FORMATION 100 % ADMISSIBLE AU PROJET DE LOI 90
HÔTEL Manoir Saint-Sauvéur
246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts, (Québec) Canada J0R 1R3
Tél. : (514) 227-1811 Téléc. : (514) 227-8512
www.qbc.clic.net/manvic/mss.html manvic@qbc.clic.net
Au coeur des Laurentides 1 800 361-0505

BONNE ST-VALENTIN

Le traitement royal
Des joyaux de la couronne britanique à la Catherine la Grande, en passant par la monarchie d'Égypte, l'améthyste occupe toujours une place de choix. Que ce soit pour un anniversaire de février ou par pur plaisir, offrez-lui le traitement royal avec une bague en améthystes de Birks. 395 $ chacune.
BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

Obtenez le meilleur de deux mondes

PROFITEZ DE L'INSTANT TOUT EN PLANIFIANT L'AVENIR
Choisissez des fonds mutuels qui vous procurent des revenus réguliers dans l'immédiat et continuent en même temps de s'apprécier. En effet, il est plus avantageux de profiter de revenus provenant d'actifs que de véhicules de placement à intérêt. Pourquoi ? Simplement à cause des avantages fiscaux. Vos revenus de dividendes et de gains en capital seront imposés à un taux moindre que ceux provenant de revenus d'intérêt. Il ne vous reste plus qu'à choisir le type de fonds de revenu qui vous sied le mieux.
Pour avoir accès à une gamme étendue de fonds de revenu performants, appelez le Groupe de Planification Financière DPM.
Pour une consultation gratuite, pour la tranquillité d'esprit : Le Groupe de Planification Financière DPM
STRATÉGIE GLOBALE FONDS DE PLACEMENT
PROFITEZ À LA FOIS D'UN REVENU, DE LA CROISSANCE DE VOTRE PLACEMENT ET D'AVANTAGES FISCAUX. Depuis son lancement, le fonds Income Plus de Stratégie Globale a offert des revenus constants et une solide croissance, ainsi que tous les avantages fiscaux liés aux revenus provenant de dividendes et de gains en capital.
Admissible au REÉR
DPM Groupe de Planification Financière
LES PROFESSIONNELS DU FONDS MUTUEL, LES EXPERTS DU REÉR
(514) 630-7500
(514) 681-9119 Laval
(514) 955-1631 St-Léonard
(514) 746-3887 Sorel
(514) 746-9937 Sorel
(514) 348-8182 St-Jean-sur-Richelieu
(514) 297-4434 Eastman
(819) 770-9209 Hull
Valeurs mobilières vendues par Valeurs Mobilières DPM Inc. Les prospectus simplifiés des fonds Stratégie Globale contiennent des renseignements importants. S'il vous plaît, demandez-en des exemplaires auprès du Groupe de Planification Financière DPM et lisez-les soigneusement avant d'investir.

Le charme trompeur de la mafia

Comment le leader mafieux John Gotti a réussi à fasciner l'Amérique

Voici la quatrième et dernière tranche de notre série sur la mondialisation de la mafia.

JERRY CAPECI
Réseau World Media, NEW YORK

On peut retrouver la fascination de l'Amérique pour la mafia dans les faits et gestes de deux Américains appartenant à deux mondes différents : Marlon Brando et John Gotti.

Dans le rôle de Don Corleone, héros du film *Le Parrain*, en 1971, Brando a participé à la création du mythe des truands hommes d'honneur et pas simplement tueurs sans pitié. Il y avait de la violence et des meurtres dans le film, mais le message sous-jacent était que les mafiosi ne tuaient que pour protéger ce qui leur appartenait légitimement. Et qu'ils ne tuaient jamais d'innocents.



Quand Brando joua le Parrain grand-père à l'écran — fermez les yeux, vous le reverrez s'ébattre parmi les plants de tomates en jouant à cache-cache avec son petit-fils — John Gotti était un truand sans gloire qui purgeait sa première peine à la prison fédérale de Lewisburg en Pennsylvanie. Depuis, il a quitté le bas de l'échelle et a travaillé son image — dans un scénario aussi bien écrit que celui de Brando.

Aujourd'hui, Gotti fait son second et dernier séjour dans une prison fédérale — condamné à la perpétuité pour meurtre. Bien que sa culpabilité ait été prouvée pour cinq meurtres — selon les témoignages au procès, il était impliqué dans six autres — il est toujours vénéré dans bien des quartiers de New York, et reçoit des centaines de lettres par mois d'amis du monde entier.

Il a même reçu une lettre de la Croix-Rouge canadienne, qui le décrivait comme une personne « au talent unique » le plaçant « indiscutablement au rang des célébrités ». La lettre lui demandait sa « contribution » pour une « vente aux enchères d'objets de personnages célèbres » que l'agence comptait organiser.

« La valeur financière de l'objet importe peu » , écrivait Barbara Hodgson, l'officier chargé du développement. Précisant que le chanteur Pat Boone, le Prince Rainier de Monaco, et l'animatrice de jeux télévisés Vanna White avaient tous donné des objets personnels, Barbara Hodgson explique : « Le plus important, c'est le donateur — c'est que quelqu'un comme vous apporte son soutien à la Croix-Rouge. »

Une femme d'Uniontown en Pennsylvanie, dont la tante était en train de mourir d'un cancer, lui écrivit à peu près à la même époque : « Nous sommes toutes les deux de grandes admiratrices de votre talent, et si quelqu'un sait ce que c'est que le courage, c'est bien vous. En février 1994, on a diagnostiqué un cancer de l'estomac de ma tante, et on l'a opérée. Après tout ça, on lui a appris qu'elle n'avait plus que six mois à vivre. Elle n'a que 47 ans, et elle est merveilleuse, bonne et généreuse. Tout est possible, les miracles arrivent, et le prêtre prie pour elle tous les jours. Mais dans mon coeur, je sais qu'un mot d'encouragement de votre part représenterait beaucoup pour elle. »

L'élégance traditionnelle

Impeccable dans un costume à 3000 dollars, avec cravate de couleur et pochette assortie, les cheveux argentés, Gotti a jailli sur la scène américaine il y a dix ans — peu après l'assassinat spectaculaire de Paul Castellano, le patron de la mafia. Quelques jours avant Noël 1985, Castellano et son bras droit entraient dans une steakhouse populaire de Manhattan, dans la soirée, à l'heure du coup de feu, quand ils ont été abattus par quatre hommes en imperméables blancs et chapkas.

Alors que les deux hommes gisaient encore sur le sol, morts, la police confiait aux journalistes que derrière les meurtres, il y avait Gotti, le nouveau patron des Gambino, la famille criminelle de New York. Ironie du sort, le patriarche, Don Carlo Gambino, qui avait un jour convaincu des cambrioleurs de rendre des bijoux volés dans une église de Brooklyn, était l'un des modèles du Don Corleone de Brando.

Quelques jours après la tuerie, Gotti détourna adroitement toute allusion aux patrons de la pègre quand il se présenta pour une première comparution devant le tribunal pour des faits sans aucun rapport avec l'assassinat de Castellano.

« Je suis le patron de ma famille, ma femme et mes gosses à la maison », dit-il avec un grand sourire quand les journalistes lui demandèrent s'il était vraiment un patron de la mafia.

Gotti continua à marcher vers la salle d'audience tandis que les journalistes le mitraillaient de questions. Il arborait un large sourire d'habile politicien en tournée électorale. Avec sa bague au petit doigt, son pardessus poil de chameau, il avait l'air d'un gangster de comédie, sorti d'un bureau de casting. Sa démarche et sa façon de parler était celle d'un acteur. Mais il se comportait en gentleman.

Les médias l'adoraient. Et grâce à un gros titre plein de finesse, Gotti devint le « Don châtié », le raffiné.

Il fit la couverture de *Time Magazine*. Des rédacteurs en chef chargèrent des écrivains en vogue de couvrir son procès en 1986.

Pour manifester leur solidarité, ses voisins nouèrent des rubans jaunes aux arbres. Il fut acquitté une première fois, et à nouveau en 1990. Des chanteurs de rap écrivirent des chansons sur lui.

L'ami du jet set

Pour son dernier procès, il mit le paquet. Un ami raconta que Gotti était devenu dingue en lisant qu'on avait volé un petit chien à un jeune garçon atteint de paralysie cérébrale. Il avait ordonné à son pote d'acheter un nouveau chien pour le garçon. Un calice de valeur ayant été dérobé dans une église, le même copain fit prévenir les voleurs par deux stations de télévision, que Gotti voulait que l'objet soit restitué.

Des personnalités célèbres et d'autres moins connues défilèrent au tribunal. Tous ces gens, assis avec les amis de Gotti, dirent des choses aimables sur lui aux médias. Parmi les plus convaincus, le boxeur poids lourd Renaldo Snipes, le leader des droits civiques Roy Innis, le chanteur Jay Black (de « Jay et The Americans«), et les acteurs John Amos, Al Lewis, Mickey Rourke et Anthony Quinn.

« Salut, John », dit Quinn.

Et comme il s'avançait vers Gotti, la main tendue, pendant la pause du déjeuner, il fut très vite arrêté par le substitut.

« Vous voyez, ici, on est à ça de la Russie, dit Gotti en rapprochant le pouce et l'index. »

« Désolé, John, dit Quinn en rentrant la tête dans les épaules, l'air de dire : Que puis-je faire d'autre ?«

Hors du tribunal, Quinn déclara aux journalistes que le procès de Gotti était « le meilleur drame du moment en Amérique, la pièce de théâtre la plus formidable qu'on puisse voir ».



Le leader mafieux John Gotti, en 1990. L'art d'en imposer aux bonnes gens, d'Anthony Quinn à... un officier de la Croix-Rouge canadienne.

En 1992, John Gotti comparaît devant un tribunal de Brooklyn. À l'extérieur, la foule des partisans l'acclame.

De retour dans la salle d'audience, le procureur Andrew Maloney, qui avait essayé en vain de s'opposer à cet étalage de la célébrité de Gotti, plaisanta : « Demain, ces braves gens vont faire intervenir Clint Eastwood. »

Mais Maloney et son équipe de plaignants n'avaient pas besoin de superstars. Et ceux qui firent tout un plat de la conduite de Gotti, ne purent plus rien contre le témoignage-clef présenté par l'accusation contre lui.

Et par Gotti lui-même. Des heures et des heures de conversations enregistrées alors qu'il ne se croyait pas sur la scène, et qu'il ne suivait pas son scénario habituel. N'étant plus sur ses gardes, il parla comme un patron de mafia haineux, arrogant, qui avait tué pour atteindre le sommet.

« Qui me provoque ? Qui me défie ? Qu'est-ce qu'ils veulent ? Une balle dans la peau ? Comme l'autre ? Je les descendrai avec plaisir. Je tuerai leurs putains de mères, leurs pères. »

Dans la même conversation, Gotti expliqua pourquoi il avait condamné à mort un tueur à gages.

« Tu sais pourquoi il va mourir, Louie DiBono ? Il va mourir parce qu'il a refusé de rentrer quand j'ai appelé. »

La Croix-Rouge peut toujours écrire à Gotti pour lui demander ses objets personnels, et des femmes atteintes du cancer voir en lui une source de courage. Ce Gotti-là est imaginaire, il n'a rien à voir avec la réalité.

Dans le monde réel, le 4 octobre 1990, Louie DiBono était retrouvé tué par balles dans un parking souterrain du World Trade Center à Manhattan.

- FIN -

Spécialiste de la mafia, l'auteur rédige une chronique hebdomadaire sur le crime organisé pour le New York Daily News. *Il a co-signé « Gotti, ascension et chute », avec son collègue Gene Mustain, reporter au* Daily News. *Durant l'année universitaire 1995-96, il a été chargé de recherches à l' Université de Stanford (Société John S. Knight). Il a rédigé ce texte pour le Réseau World Media.*

Un modèle d'État mafieux: la Colombie

JUAN GABRIEL TOKATLIAN
Réseau World Media, BALTIMORE

Comment un État devient-il mafieux ?

On se souvient que l'interdiction de la vente d'alcool aux États-Unis avait favorisé la mafia dans les années 1920. En Colombie, l'explosion des narco-mafias découle elle aussi d'une stratégie prohibitionniste délibérée. Mode d'emploi de la transformation d'un pays en véritable narco-État, en sept leçons.

La Colombie a réuni ces sept conditions. Un État faible et une mafia innovatrice, suffisamment futée pour irriguer le pays de ces narco-dollars. Mais les mafias n'ont pas pour vocation de jouer les contre-pouvoirs, et encore moins les associations de développement.

Voici ces conditions :

1. La mafia se nourrit du capitalisme.

La mafia s'épanouit dans les régimes capitalistes, indépendamment du degré de développement économique du pays. L'économie de marché permet de recycler l'argent noir et démultiplie les profits. Ainsi, peu importe que le régime soit autoritaire ou démocratique, l'important est de permettre la collusion entre les circuits financiers officiels et le capital illicite.

2. La mafia adopte les règles capitalistes.

Diversification des produits et des filiales de distribution, élargissement du panel des consommateurs, le crime organisé est en train d'acquérir une dimension planétaire. D'une part, il étend ses marchés au monde entier et intègre dans ses rangs des éléments de diverses nationalités et ethnies. D'autre part, il passe des accords à la fois avec les autres mafias, les responsables politiques et d'associations.

3. La mafia profite à la société.

La société bénéficie des biens et des services fournis par la mafia, même si elle souffre de sa violence. De même l'État est, partiellement ou complètement, de connivence avec le crime organisé dont il reçoit des compensations. Le schéma politique induit, fondé sur le clientélisme et l'immobilité depuis plusieurs décennies, favorise la poussée de la narco-criminalité.

4. La mafia jouit d'une certaine légitimité.

Sa vigueur et sa prolifération ne sont pas seulement dues à la crainte qu'elle engendre : une certaine partie de la population l'accepte et reconnaît son pouvoir. Cette reconnaissance incite le crime organisé à se convertir en un partenaire social désireux d'assurer sa suprématie. Pour cela, en plus de la force, il faut user de la persuasion et conquérir le pouvoir.

5. La mafia cherche le pouvoir.

À un niveau local ou mondial, elle veut garantir ou accroître ses gains, son influence et sa sécurité et de manière plus ou moins violente. Les mafias installent des pouvoirs locaux , soit ouvertement établis, soit opérant à couvert. Ces « autorités mafieuses » ne connaissent que leur intérêt et balayent d'autant plus facilement les opposants qu'elles sont dotées de ressources économiques substantielles et bénéficient de soutiens.

6. La mafia est pragmatique.

Contrairement aux partis politiques, la mafia privilégie les alliances ponctuelles et évite ainsi la bureaucratie, les corporations, ou les conglomérats particulièrement homogènes. Ces accords multiples s'établissent sur des bases familiales, régionales, ethniques, nationales, voire religieuses. Ils se juxtaposent parfois. Ils sont dictés par une seule loi, le pragmatisme.



Infographie *LaPresse*

7. La mafia prône le statu quo.

Elle souhaite la préservation des privilèges et défend le maintien d'un certain ordre établi. Pour arriver à ses fins, elle tend plus à perpétuer un schéma socio-politique donné qu'à opérer une transformation structurelle et systématique de la société. On pourrait dire que derrière le défi lancé aux régimes et aux institutions en place, le crime organisé dissimule le désir d'être admis par cooptation. Son orientation est donc conservatrice, de manière à préserver et à perpétuer ce qui est en place.

Le cas colombien

En Colombie, le bilan de ces dix dernières années est lourd : le phénomène des drogues illicites a largement contribué à la dégradation récente des droits de l'Homme dans ce pays. L'impact a été tel qu'il a fallu en 1991 constituer une nouvelle Assemblée et donner au pays une nouvelle Constitution , de façon à éviter une catastrophe institutionnelle. De fait, le discrédit persistant pesant sur l'État et les institutions colombiens risque d'ouvrir la voie à un véritable « narco-Gouvernement », dans lequel la mafia détiendra le vrai pouvoir.

L'auteur est sociologue et docteur en Relations internationales à la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies, aux États-Unis. Il a rédigé ce texte pour le Réseau World Media.

Arts et spectacles

Le débat sur le doublage reprend

Doit-on accepter les versions made in France *ou doubler ici les films projetés sur nos écrans ?*

SUZANNE COLPRON

La délicate question du doublage des films américains a refait surface hier à l'occasion de l'inauguration du studio de télévision-cinéma-doublage du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

Doit-on accepter les versions *made in France* ou doubler ici les films projetés sur nos écrans ?

Depuis l'adoption de la Loi sur le cinéma, qui oblige la présentation en français des films en langue étrangère dans les 45 jours suivant la sortie de la version originale, le doublage est devenu une industrie importante. Plus de la moitié des films qui prennent l'affiche au Québec en version française sont doublés ici.

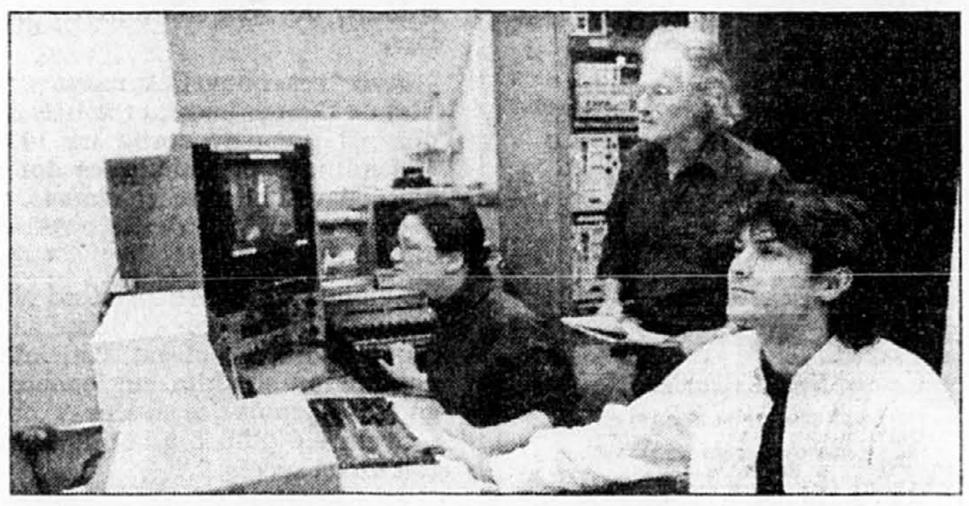
La France a perdu une partie de ce marché parce qu'elle ne livrait pas les versions doublées dans les délais prévus par la loi québécoise. Mais cette situation tend à changer et cela inquiète grandement l'industrie.

Serge Turgeon, le président de l'Union des artistes, est catégorique : « Il y a une baisse du doublage au Québec depuis quelque temps. La France double maintenant les films aussi vite que le Québec. »

La ministre de la Culture, Louise Beaudoin, qui assistait hier à l'inauguration du studio de télévision-cinéma-doublage, s'est dite préoccupée par cette question.

« Vous m'apprenez que les Français essaient de reprendre le marché », a-t-elle dit, en réponse aux questions des journalistes. « Je vais à Paris la semaine prochaine et je vous garantis que je vais en parler. Ou bien ils (les Français) ouvrent leur marché. Ou bien on ferme le nôtre. La notion de réciprocité doit exister. »

Patricia Gariépy, présidente de l'association qui regroupe les doubleurs québécois, place aussi cette question au coeur de ses préoccupations. Des discussions ont lieu actuellement entre son organisation et des représentants de l'UdA.



Hubert Fielden, responsable de l'atelier de doublage, initie les étudiants au découpage technique, lors d'un tournage dans le nouveau studio du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

« On est dans un marché mondial qui est censé ouvrir ses frontières. Or, on a des collègues français qui gardent leurs frontières bien fermées », a-t-elle fait remarquer.

Il faut savoir qu'en vertu d'une loi adoptée en 1946, tous les films projetés en France doivent être doublés en France. Les versions doublées ici ne peuvent donc jamais prendre l'affiche là-bas.

Au Québec, l'industrie du doublage génère environ 10 millions chaque année. Elle emploie une centaine de personnes et assure le revenu partiel ou total de quelque 500 artistes, artisans et techniciens.

Des 2600 membres que compte l'Union des artistes dans la région de Montréal, 180 travaillent régulièrement dans le secteur du doublage et ont été formés « sur le tas ». Le Conservatoire d'art dramatique de Montréal a mis sur pied une école de doublage pour remédier à cette situation.

« On s'est dit que c'était effarant qu'on n'aborde pas ce qui constitue 50 % du travail des comédiens, c'est-à-dire le doublage et la télévision », a expliqué le directeur du Conservatoire, Normand Chouinard.

L'atelier de doublage et le studio de télévision-cinéma-doublage ont été mis sur pied grâce à la collaboration de Télé-Québec, qui a prêté l'équipement et l'expertise nécessaires à la réalisation d'une nouvelle application des techniques de doublage, a ajouté M. Chouinard.

Soirée d'opéra italien à l'OSM

MUSIQUE



Claude Gingras

Le traditionnel programme d'opéra italien inscrit à la série « Air Canada » de l'Orchestre Symphonique de Montréal est présenté ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.Faisant à cette occasion ses débuts ici, le soprano américain Rebecca Copley chantera les airs suivants : « Pace, pace, mio Dio », de *La Forza del destino*, de Verdi, « D'amor sull'alli rosee », de *Il Trovatore*, également de Verdi (on entendra l'air avec sa cabalette parfois omise), « In questa reggia », de *Turandot*, de Puccini, et, popularisé par le cinéma, « Ebben ne andro lontana », de *La Wally*, de Catalani. Le chef invité, Elio Boncompagni (qui remplace Michelangelo Veltri d'abord annoncé), dirigera des pages d'orchestre de *Forza* et de *Wally* ainsi que de *Nabucco*, de Verdi, *Norma*, de Bellini, *Pagliacci*, de Leoncavallo, *Cavalleria rusticana*, de Mascagni, *Manon Lescaut*, de Puccini, et *La Gazza ladra*, de Rossini.

Elio Boncompagni n'en est pas à sa première visite ici : il dirigea l'OSM dans deux productions de l'Opéra de Montréal : *I Puritani*, de Bellini, en 1987, et *Un Ballo in maschera*, de Verdi, en 1990. Il est aussi au pupitre de l'Orchestre de la Radio Italienne dans le *live* de 1971 de *Risurrezione*, d'Alfano, avec Magda Olivero, chez Standing Room Only.

La notice biographique de Mme Copley est plus mince : elle a chanté Donna Anna (de *Don Giovanni*) au Metropolitan et le *Requiem* de Verdi à Paris.

Dutoit : 20 ans à l'OSM

■ C'est dimanche, à 20 h, aux *Beaux Dimanches* de la télévision de Radio-Canada, qu'on verra l'émission spéciale montée autour des 20 ans de Charles Dutoit au pupitre de l'OSM.

Actuellement en tournée aux États-Unis avec l'Orchestre National de France, Dutoit retrouvera l'OSM le 18 février.

Le contemporain à McGill

■ L'Ensemble de musique contemporaine de McGill, dirigé par les compositeurs Denys Bouliane et alcides lanza (minuscules voulues par l'intéressé), se produit ce soir, 20 h, Pollack Hall. Au programme figure notamment le *Pierrot lunaire* de Schoenberg avec comme soliste le soprano allemand Ingrid Schmithüsen. Demain, 20 h, à McGill, l'artiste animera une master-class publique sur le lied et vendredi, 20 h, à Pollack, elle donnera un récital Schoenberg-Webern avec le pianiste Marc Couroux. L'oeuvre principale sera alors *Das Buch der hängenden Gärten* (« Le Livre des Jardins suspendus »), cycle de 15 mélodies de Schoenberg sur des poèmes de Stefan George.

Musique de chambre

■ Le Quatuor à cordes Alcan est l'invité des Concerts CBC jeudi soir, 19 h 30, Pollack Hall. Il jouera les Quatuors no 5 de Bartok et no 11 de Chostakovitch, la version pour quatuor de *Fratres*, du compositeur estonien Arvo Pärt, et *This is my voice*, de Kelly-Marie Murphy, compositrice de Calgary.

Nos deux principales sociétés de musique de chambre, le Ladies' Morning Musical Club et Pro Musica, reprennent leur saison dans quelques jours. Dimanche, 15 h 30, Pollack Hall, le LMMC présente le Quatuor à cordes Vermeer et le clarinettiste James Campbell dans les Quintettes de Weber et de Brahms ; le Vermeer jouera aussi le Quatuor op. 95 de Beethoven. Lundi, 20 h, salle Pierre-Mercure de l'UQAM, PM reçoit le Trio di Milano (piano et cordes) qui jouera les Trios no 25 de Haydn (mi mineur), op. 18 de Saint-Saëns et op. 70 no 1 de Beethoven. Le pianiste du Trio di Milano est bien connu : il s'agit de Bruno Canino.

L'Orchestre Baroque vendredi

■ L'Orchestre Baroque de Montréal, dir. Joël Thiffault, se produit vendredi soir, 20 h, Redpath Hall de McGill. Programme d'oeuvres de Merula, Castello, Marini, Legrenzi, Schmelzer, Biber et Corelli.

Brahms samedi soir

■ Leo Grinhauz et sa mère Berta Rosenohl joueront les deux Sonates pour violoncelle et piano de Brahms samedi soir, 20 h, Redpath Hall de McGill, dans le cadre de l'hommage de Musica Camerata Montréal au centenaire du compositeur. On y entendra aussi les deux Sonates op. 120, la première dans sa version pour alto (avec Sandra Robbins), la seconde dans sa version pour clarinette (avec Michael Dumouchel).

Choquette et Charles

■ Natalie Choquette, Gregory Charles et les Petits Chanteurs de Laval donnent un concert au bénéfice de la bibliothèque Jeanne-Cypihot, pour aveugles, dimanche, 20 h, église Saint-Jean-Baptiste. Opéra et negro-spirituals sont au programme — entre autres, un duo de *La Traviata* chanté par Choquette et Charles.

Mozart à la radio du « Met »

■ *Le Nozze di Figaro*, de Mozart, est l'opéra à l'affiche de la radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York samedi, 13 h 30, CBF-FM. Avec Kiri Te Kanawa en Comtesse, Jeffrey Black en Comte, James Morris en Figaro, Dawn Upshaw en Cherubino et Barbara Bonney en Susanna. Au pupitre : Leopold Hager. Aux entractes montréalais : Antoine Padilla et Liliane Blanc.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:30 (2) - La Facture
La réhabilitation de crédit: attention, ça peut coûter cher et ne rien rapporter.

19:30 (12) - Pearl
Nouvelle comédie américaine avec Rhea Perlman, la serveuse mal engueulée de *Cheers*.

19:30 (15) - Ça se discute
Sujet: l'euthanasie, crime ou compassion? Une question profonde qui est loin d'être réglée dans nos sociétés.

20:00 (10) - Le Match de la vie
Une heure sur le Chili avec notamment des cours de cirque donnés aux enfants de la rue.

20:00 (17) - *Kung Fu Master*
Jane Birkin fait de l'oeil à un copain de sa fille. Un film d'Agnès Varda.

20:00 (33) - Masterpiece Theatre
Breaking the code: Derek Jacobi y est un spécialiste du chiffre qui est aussi homosexuel.

22:30 (10) - Cha Ba da
Le lutteur Hulk Hogan y sera. Jici Lauzon aussi. Une bataille en vue?



Jane Birkin

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		Virginie	La Facture	Bouscotte		Omertà - La Loi du silence		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La Chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	2 9 13
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / J.M. Anctil	Ent' Cadieux		Le Match de la vie / Le cirque du monde: Tomé		René Lévesque (6/8)		Le TVA	chaBada / Hulk Hogan, JiCi Lauzon, Jeri Brown		Sports / Loteries	4 8 t 7 10
TQc	15 17 24 45	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran		Cinéma / KUNG FU MASTER (3) avec Jane Birkin, Mathieu Demy				Prix du Qc / M. Lessard	Christiane Charette en direct		Québec plein écran (23:24)	15 17 24 45
TQS	16 30 35	La Guerre des clans	Flash	Reddy Reddy Go! / Soul Attorneys, Claire Bouchard		Salle d'urgence		Cinéma / LE FLIC DE MIAMI (5) avec Alec Baldwin, Fred Ward				Le Grand Journal	Sports Plus	16 30 35
CBC	5	Newswatch		Inside Qc	Market Place	the fifth estate		Witness		CBC News		News	Kids in the Hall	5
	6			Man Alive										6
CTV	12	Pulse		E.T.	Pearl	Roseanne	Frasier	Home Improvement	Spin City	Women: A True Story (4/6)		CTV News	Pulse / Sports	12
	8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy		Life's Work						Nightline	8
	ABC 22	News	ABC News	M*A*S*H				State of the Union Address				News / Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22
	CBS 3	News		CBS News	E.T.	Promised Land						News	Late Sh. (23:35)	CBS 3
	NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Mad About You	...So Right						Tonight (23:35)	NBC 5
PBS	33	Newshour		Nightly Business	Computer...	Nova / This Old Pyramid		Frontline / The Gulf War				Cinema / 2001: A SPACE...		33
	57	ITN News	Nightly Business	Newshour		Mobil Masterpiece Theatre			Gustave Lussi	Taggart		Motorweek	Charlie Rose	57
ONT	12	Alana	Volt	Panorama		Déclic! Mag.	Nations	La Rivière Espérance / La Noce		Biographie / Glenn Gould		Panorama		12
	24	Kratt's Creat.	Disney...	Inquiring Minds	Taste Caribbean	Studio 2		Father Ted	Dead Donkey	The First Emperor		Dialogue	Vital Signs	24
CÂBLE	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography / Menendez Bros.		Cinéma / A TOUCH OF FROST: NOTHING TO HIDE (4) avec David Jason				Law and Order		A & E
	BRAVO	Holly Cole Trio		Bravo! Video	Diana Krall Trio		Holly Cole: Temptation			Ottmar Liebert & Luna Negra Live		Monty Python's	The Avengers	BRAVO
	CANAL D	Le Goût du monde		Animalier / Lémuriens		Filière D / UN PAYS SANS BON SENS (3) Documentaire				L'Homme à la valise		Cinéma / AÉROPORT 80...		CANAL D
	DISC.	Go for It!		@ discovery.ca		World, Horses	The Nature Nut	Flightpath		Lost Civilizations		@ discovery.ca		DISC.
	FOX	Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Star Wars: The Magic & the Mystery		State of the Union Address				Fresh Prince of Bel-Air		FOX
	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.							Star Trek: Next Generation		FOX(Ont)
	MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	The Cranberries: le cri d'Irlande		Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.					MP
	NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Royal Air Farce	This Hour Has...	The National	National Sports	NW
	RDI	Euronews	Au travail!	Éd. int.	Capital Actions	Grands Reportages		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
	RDS	Ol. spéciaux	Sports 30 Mag	Hockey / Cyclones - Rafales							Sports 30 Mag		Passion plein air	RDS
	SE	Légendes d'automne (17:10)		Les Appartements Michelle (19:25)		Oeil pour oeil					Au-delà de la loi (22:40)			SE
	TMN	The Perez Family (16:45)		The Pathfinder (18:45)			Larry Sanders	Nixon						TMN
	TSN	WWF (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	Winter X Games / Quatrième journée				NCAA Basketball / South Carolina - Kentucky				Sportsdesk	TSN
	TV5	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Euthanasie: crime ou compassion?				Temps... (21:20)	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	TV5
	YTV	Sailor Moon	Stickin' Around	Bump in Night	Are You Afraid	Goosebumps	YTV News	Nighthood	Dave Osborne	Tarzan	Catwalk		Red Green	YTV
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!
4,99 $ EN MATINÉE Représentations avant 18h00 LUNDI au VENDREDI
4,99 $ La FIÈVRE du MARDI
aussi le MERCREDI à 4,99$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)
HORAIRES DU 2 au 6 FÉVRIER ◆ INFO-FILM: 866-0111

CENTRE EATON
705, Ste-Catherine o (5e etage) 985-5730
✔METRO (13+)* 1:30-4:30-7:40-10:00
✔SHADOW CONSPIRACY (13+)* 1:20-4:20-7:00-9:20
TURBULENCE (16+)* 9:10
✔ZEUS ET ROXANNE (G)* 1:10-3:45-6:50
✔METRO V.F. (13+)* 2:45-5:05-7:30-9:50 jeu 2:45-9:50
ZEUS AND ROXANNE (G)* 12:45-2:50
✔THE RELIC (13+)* 1:00-4:00-7:20-9:40
✔UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+)* 12:50-4:50-7:10-9:30

LOEWS
954, rue Ste-Catherine O. 861-7437
✔EVITA (G)* 12:00-3:00-6:45-9:30
NOUVELLES DU BON DIEU (13+)* 12:45-3:05-5:15-7:30-9:50
✔IN LOVE AND WAR (13+)* 12:25-2:40-5:00-7:40-10:00
MOTHER (G)* 1:00-3:25-7:10-9:15
LES 101 DALMATIENS (G)* 12:15-3:35
LA RELIQUE (13+)* 7:00-9:20

PALACE 6
698, rue Ste-Catherine O 866-6991
TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50$
✔THINNER (13+)* 1:15-3:10-5:10-7:30-9:45
✔DAYLIGHT (G)* 12:15-2:35-5:00-7:20-9:40
SECRETS & LIES (G)* 12:00-2:50-6:00-8:50
ROMEO & JULIET (13+)* 12:45-3:00-7:10-9:30
THE GHOST & THE DARKNESS (13+)* 1:00-3:20-7:00-9:15
✔2 DAYS IN THE VALLEY (13+)* 12:30-2:45-7:15-9:20

DORVAL
260, ave. Dorval 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
✔STAR WARS (G)* 7:00-9:45 dim 1:00-4:00-7:00-9:45
FIERCE CREATURES (G)* 7:30-10:00 dim 1:30-3:45-7:30-10:00
THE RELIC (13+)* 7:15-9:30
SPACE JAM (G)* dim 1:15-3:30
SHADOW CONSPIRACY (13+)* 7:45-10:15 dim 1:45-4:15-7:45-10:15

GREENFIELD PARK
3620, boul. Taschereau 671-6129
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
101 DALMATIANS (G) dim 1:10
TURBULENCE (16+) 7:15-9:20
TURBULENCE V.F. (16+) 7:10-9:15 dim 1:20-7:10-9:15
THE RELIC (13+) 7:00-9:25 dim 1:15-7:00-9:25

F.P.8-POINTE CLAIRE
(Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
✔IN LOVE AND WAR (13+)* 6:30-9:00 dim,mar 4:05-6:30-9:00
ZEUS AND ROXANNE (G)* dim,mar 12:00-2:10
✔EVERYONE SAYS I LOVE (G)* 7:15-9:25 dim,mar 12:30-2:40-5:00-7:15-9:25
SHADOW CONSPIRACY (13+)* 7:25-9:40 dim,mar 12:15-2:30-4:45-7:25-9:40
✔STAR WARS (G)* 7:15-10:00 dim 11:00-1:45-4:30-7:15-10:00 mar 1:45-4:30-7:15-10:00
101 DALMATIANS (G)* dim 11:30
✔METRO (13+)* 6:40-9:10 dim,mar 1:40-4:10-6:40-9:10
✔EVITA (G)* 7:05-9:45 dim 11:05-1:45-4:25-7:05-9:45 mar 1:45-4:25-7:05-9:45
✔MOTHER (G)* 7:00-9:15 dim,mar 1:00-3:45-7:00-9:15

F.P.8-GREENFIELD PK
5000, boul. Taschereau 672-2229
✔IN LOVE AND WAR (13+)* 7:00-9:20 dim 1:00-3:40-7:00-9:20
✔EVITA (G)* 7:05-9:45 dim 1:05-3:45-7:05-9:45
✔METRO (13+)* 7:10-9:30 dim 1:10-3:50-7:10-9:30
UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+)* 7:15-9:35
LES 101 DALMATIENS (G)* dim 1:15-3:55
MOTHER (G)* 7:20-9:40 dim 1:20-4:00-7:20-9:40
✔METRO V.F. (13+)* 7:25-9:50 dim 1:25-4:05-7:25-9:50
SHADOW CONSPIRACY (13+)* 7:30-9:55 dim 1:30-4:10-7:30-9:55
LA RELIQUE (13+)* 10:00
✔ZEUS ET ROXANNE (G)* 7:35 dim 1:35-4:15-7:35

LAVAL
1600, boul. Le Corbusier 688-7776
✔SHADOW CONSPIRACY (13+)* 1:40-4:00-7:20-9:35 lun,jeu 7:20-9:35
✔METRO (13+)* 1:50-4:30-7:10-9:45 lun,jeu 7:10-9:45
✔IN LOVE AND WAR (13+)* 6:55-9:20 dim 1:35-4:10-6:55-9:20
101 DALMATIANS (G)* dim 1:30-3:50
✔TURBULENCE V.F. (16+)* 7:30-9:50
✔EVITA (G)* 1:00-3:40-6:35-9:30 lun,jeu 6:35-9:30
✔UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+)* 7:05-9:40 dim 1:20-4:20-7:05-9:40
NOUVELLES DU BON DIEU (13+)* 1:40-4:10-7:30-9:45 lun,jeu 7:30-9:45
METRO V.F. (13+)* 7:00-9:25 dim 1:20-3:50-7:00-9:25
TURBULENCE (16+)* 9:20
ZEUS ET ROXANNE (G)* 1:10-3:20-6:45 lun,jeu 6:45
MOTHER (G)* 1:50-4:25-7:25-9:40 lun,jeu 7:25-9:40
LES 101 DALMATIENS (G)* dim,mar,mer 1:05-3:30
✔THE RELIC (13+)* 7:20-9:50
LA RELIQUE (13+)* 7:10-9:35
ZEUS AND ROXANNE (G)* dim,mar,mer 1:30-4:05

CINEMA ANGRIGNON
7077, boul. Newman 366-2463
ZEUS AND ROXANNE (G)* 6:40-9:30 dim 1:20-3:20-6:40-9:30
LES 101 DALMATIENS (G)* dim 12:50-3:50
TURBULENCE (16+)* 7:20-9:45
METRO V.F. (13+)* 6:55-9:40 dim 1:00-3:40-6:55-9:40
TURBULENCE V.F. (16+)* 7:30-9:50
ZEUS ET ROXANNE (G)* dim 1:15-3:45
IN LOVE AND WAR (13+)* 7:20-9:55 dim 1:45-4:20-7:20-9:55
UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+)* 7:10-10:10 dim 1:50-4:25-7:10-10:10
✔SHADOW CONSPIRACY (13+)* 7:05-10:05 dim 1:30-4:15-7:05-10:05
101 DALMATIANS (G)* dim 1:40-4:10
✔THE RELIC (13+)* 7:05-10:05
METRO (13+)* 7:15-10:15 dim 2:00-4:30-7:15-10:15
✔EVITA (G)* 7:00-10:00 dim 1:00-4:00-7:00-10:00

VERSAILLES
Place Versailles 353-7880
SHADOW CONSPIRACY (13+)* mar,mer,jeu 7:25-9:50 dim 2:00-7:25-9:50
✔EVITA (G)* mar,mer,jeu 6:40-9:30 dim 1:10-6:40-9:30
ZEUS ET ROXANNE (G)* mar,mer,jeu 6:50-9:10 dim 1:30-6:50-9:10
LES 101 DALMATIENS (G)* dim 1:00
✔TURBULENCE V.F. (16+)* dim,mar,mer,jeu 7:10-9:20
LA RELIQUE (13+)* mar,mer,jeu 7:15-9:45 dim 1:40-7:15-9:45
METRO V.F. (13+)* mar,mer,jeu 7:00-9:35 dim 1:50-7:00-9:35

✔SON DIGITAL

Des films en français au LOEWS et au CENTRE EATON!

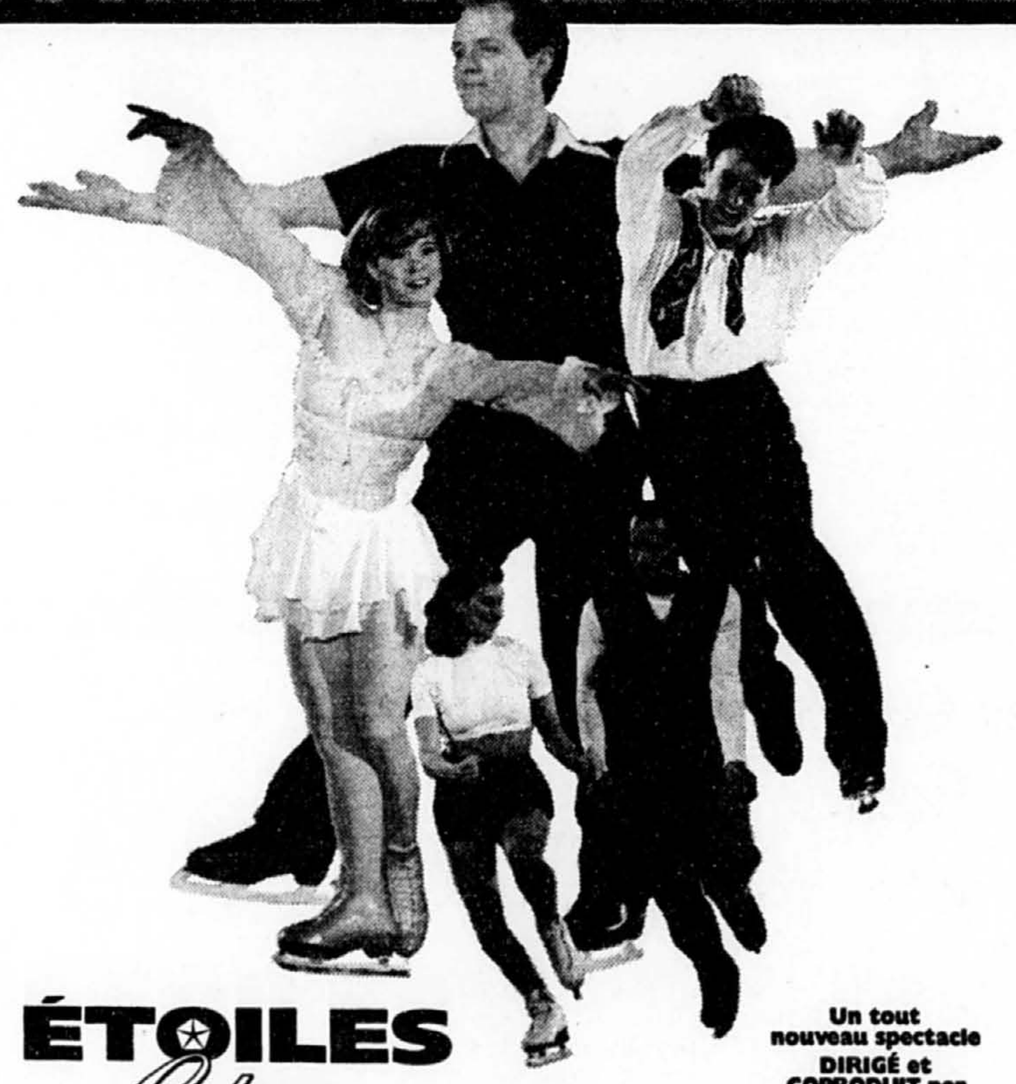
DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!
Discutez du don d'organes avec votre famille.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

2 GAGNANT AUX GOLDEN GLOBE
MEILLEUR RÉALISATEUR MILOS FORMAN — MEILLEUR SCÉNARIO SCOTT ALEXANDER/LARRY KARASZEWSKI



"DEUX FOIS BRAVO!" SISKEL & EBERT
WOODY HARRELSON — COURTNEY LOVE
EDWARD NORTON
Larry Flynt
version française de THE PEOPLE VS. LARRY FLYNT
UN FILM DE MILOS FORMAN
13 ans et plus
CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

LES TITULAIRES D'AMERICAN EXPRESS[MC] PASSENT PAR
AVANT-PREMIÈRE[MC]



ÉTOILES SUR Glace CHRYSLER
Un tout nouveau spectacle DIRIGÉ et COPRODUIT par SANDRA BEZIC
EN VEDETTE
KURT BROWNING • BRIAN ORSER • ISABELLE BRASSEUR et LLOYD EISLER
SCOTT HAMILTON • JAYNE TORVILL et CHRISTOPHER DEAN
EKATERINA GORDEEVA • JOSÉE CHOUINARD • ELENA BECHKE et DENIS PETROV

Dans le cadre de son programme *Avant-première*, American Express est heureuse d'offrir en primeur à ses titulaires certaines des meilleures places pour la toute nouvelle tournée Étoiles sur glace Chrysler.
Les billets* sont vendus exclusivement aux titulaires d'American Express dès maintenant et jusqu'au jeudi 6 février 1997. Les participants au programme Points-privilèges[MC] peuvent échanger 15 000 points American Express contre deux billets : composez le 1 800 668-2639.

2465842

MARDI 15 AVRIL 1997 • 19 h 30
CENTRE MOLSON
TITULAIRES D'AMERICAN EXPRESS, COMPOSEZ LE
(514) 790-1245
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT
POUR LES TITULAIRES D'AMERICAN EXPRESS SEULEMENT
Pour obtenir la Carte American Express, composez le 1 800 268-AMEX
Cartes

La Guerre des Étoiles fait mouche : juste derrière *E.T.*

Agence France-Presse
LOS ANGELES

Le retour de *La Guerre des Étoiles*, dans une version rajeunie par les miracles de la technique, a été un triomphe sur les écrans américains ce week-end, avec des recettes, selon les estimations initiales des studios, de 36,2 millions de dollars.

Avec ces nouvelles recettes, le film de George Lucas a totalisé, depuis sa première sortie en 1977, 358 millions de dollars, ce qui le place, dans l'histoire du cinéma, en deuxième position derrière *E.T.* de Steven Spielberg.

Selon le *Los Angeles Times*, un porte-parole du metteur en scène a indiqué que celui-ci ne s'attendait pas à ce que son film, sur le marché en vidéo depuis des années et qui a souvent été diffusé à la télévision, soit un tel succès.

Les deux autres épisodes de la saga de George Lucas, *The Empire Strikes Back* et *Return of the Jedi*, doivent être eux aussi présentés dans des versions rénovées dans les prochaines semaines.

La nouvelle *Guerre des Étoiles* est sortie vendredi sur quelque 2100 écrans à travers les États-Unis. Les recettes par salle se situent à 17 205 dollars, la neuvième sortie en importance d'un film dans l'histoire du cinéma et un record pour un week-end de janvier ou de février, traditionnellement des mois durant lesquels la fréquentation des salles obscures est faible.

CINÉMA

Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
La Guerre des Étoiles	275,946$	40	275,946$
Star Wars	225,944$	17	225,944$
Evita	64,790$	12	455,823$
Metro V.F	56,061$	29	320,000$
Un temps pour l'amour	44,212$	31	149,890$
Metro	33,265$	10	228,542$
Zeus et Roxanne	31,555$	26	99,427$
Jerry Maguire V.F.	29,618$	23	889,594$
Larry Flint	26,554$	27	95,504$
Jerry Maguire	23,174$	9	733,592$

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
La Guerre des Étoiles	275,946$	40	275,946$
Everyone says I love you	21,829$	3	21,829$
The English Patient	13,710$	1	490,089$

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON
cinéRABAIS *TOUTE LA JOURNÉE MARDIS et MERCREDIS 4,99$*
pour informations, appelez 849-2[illegible] de 11h00 à 22h00
DU 31 JAN. AU 6 FÉVRIER 1997

ATWATER PV
Place Alexis-Nihon - 935-4246
STARS WARS (v. anglaise) (G) ✔ 1:15 - 4:10 - 6:55 - 9:40 Laissez-passer refusés
JERRY MAGUIRE (v. o. anglaise) (G) ★ 1:05 - 4:00 - 6:45 - 9:30
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (13 ans) (v.o. anglaise) ★ / 1:00 - 4:05 - 6:50 - 9:30 Exc. 6 Fév.: 1:00 - 4:05 - 9:30

BERRI PV
1280, rue St-Denis - 288-2115
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ✔ / 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:35 Laissez-passer refusés
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:40
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ 1:30 - 4:05 - 7:05 - 9:40
CRÉATURES FÉROCES (v. française) (G) ★ 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10
PORTRAIT DE FEMME (v. française) (G) 1:05 - 3:50 - 6:35 - 9:15

BOUCHERVILLE PV
Autoroute 20, sortie Boul. Montarville - 449-6404
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ✔ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 7:00 - 9:40 /Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ✔ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 7:00 - 9:40 /Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 7:15 - 9:45 /Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:45 Laissez-passer refusés
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:30 - 7:10 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:45 - 6:55 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:25
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:35 - 7:05 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35
TEMPS POUR L'AMOUR (UN) (v. française) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:50 - 7:25 - 9:50 / Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:50
COURSE AU JOUET (LA) (v. française) (G) ★ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:10 / Lun. et Jeu.: Aucune représentation
PORTRAIT DE FEMME (v. française) (G) 6:50 - 9:30
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:40 Lun. et Jeu.: Aucune représentation
CRÉATURES FÉROCES (v. française) (G) ★ 7:20 - 9:15
VOLEURS (LES) (v.o. française) (13 ans) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:55 - 7:30 - 9:55 / Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:55

BROSSARD PV
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 465-5906
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (13 ans) (v.o. anglaise) ★ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
MEET WALLY SPARKS (v.o. anglaise) (13 ans) ● / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:40 - 9:50 / Lun. et Jeu.: 7:40 - 9:50
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:55 - 6:40 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:25
PORTRAIT OF A LADY (v.o. anglaise) (G) ● 9:20
BEVERLY HILLS NINJA (v.o. anglaise) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 / Lun. et Jeu.: 7:20
PIERCE CREATURES (v.o. anglaise) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:35
STAR WARS (v. anglaise) (G) ★ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 4:00 - 7:00 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:45 Laissez-passer refusés
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 4:00 - 7:00 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:45 Laissez-passer refusés

CAVENDISH (Mail) PV
Cavendish, coin Kildare - 485-7111
101 DALMATIANS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:50
IN LOVE IN WAR (v.o. anglaise) ★ 7:00 - 9:30
EVITA (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:40 - 6:45 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:35
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:455 Laissez-passer refusés
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 6:40 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:30
ZEUS AND ROXANNE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:30 - 6:45 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:00
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:45 - 7:00 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:20
MOTHER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:10 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:40
SHINE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:05 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35

CENTRE-VILLE PV
2001, Université, Station Metro McGill - 849-FILM
FIRST STRIKE (v.o.anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:30 - 9:00 Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 9:00
GHOSTS OF MISSISSIPPI (v.o. anglaise) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 6:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:30
REFUGE (LE) (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 7:05 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05
MARVIN'S ROOM (v.o. anglaise) / 4:05 - 9:10
PÉDALE DOUCE (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:00 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 7:00 - 9:15
CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 7:00 - 9:15
CHASSE AUX SORCIÈRES (LA) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 6:30 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 6:30 - 9:05
FISH TALE SOUP (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:25 - 5:20 - 7:20 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:25 - 5:20 - 7:20 - 9:20
MEET WALLY SPARKS (v.o. anglaise) ★ (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:15
AIR DE FAMILLE (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:00 - 7:00 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 7:00 - 9:20

COMPLEXE DESJARDINS PV
Basilaire 1 - 288-3141
VOLEURS (LES) (v.o. française) (13 ans) ★ 1:35 - 4:20 - 7:00 - 9:35
PRODIGE (LE) (v. française) (G) ★ 1:40 - 4:15 - 7:05 - 9:25

COMPLEXE DESJARDINS SUITE...
RIDICULE (v.o. française) (13 ans) 1:45 - 4:10 - 7:10 - 9:30
PARAPLUIES DE CHERBOURG (LES) (v. o. française) (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35

CÔTE-DES-NEIGES PV
6700, Côte-des-Neiges - 344-1001
SHADOW CONSPIRACY (v. o. anglaise) (13 ans) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:45 - 6:55 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:25 /
MEET WALLY SPARKS (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:55 - 7:05 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:30
BEVERLY HILLS NINJA (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:35
METRO (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:00 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
PIERCE CREATURES (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:30 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40 Laissez-passer refusés
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:20

DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien - 721-6060
RIDICULE (v.o. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:00 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20
ANNA OZ (v.o. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 1:55 - 4:15 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00

DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00$
Décarie, coin Vézina - 849-FILM 2,00$ MARDI & MER
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam. et Sem.: 8:00 Dim.: 2:00 - 4:40 - 8:00
GHOSTS OF MISSISSIPPI (v.o. anglaise) (G) / Sam. et Sem.: 7:00 Dim.: 2:10 - 7:00
FIRST STRIKE (v.o. anglaise) Sam. et Sem.: 9:35 / Dim.: 4:50 - 9:35

DELSON (Plaza) PV
900, Boul. Georges-Gagné, Delson - 635-9799
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar.: 4:10 - 9:40 Ven., Mer. et Jeu.: 9:40
CRÉATURES FÉROCES (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar.: 2:00 - 7:35 Ven., Mer. et Jeu.: 7:35
101 DALMATIENS (v. française) (G) ● Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:30 - 3:55
RELIQUE (LA) (v. française) (13 ans) ★ 7:25 - 9:50
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ✔ / Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:00 - 3:40 - 7:00 - 9:30 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:45 - 4:25 - 7:30 - 10:00 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:30 - 10:00 Laissez-passer refusés
TEMPS POUR L'AMOUR (UN) (v. française) / Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:35 - 4:05 - 7:10 - 9:35 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:35
ZEUS ET ROXANNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:15 - 3:20 - 5:15 - 7:15 Ven., Mer. et Jeu.: 7:15
TURBULENCE (v. française) (16 ans) ★ 9:20
METRO (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:20 - 4:00 - 7:20 - 9:45 Couche-tard: Ven. et Sam.: 12:10

DORION (Carrefour) PV
391, Boul. Harwood, Dorion-Vaudreuil - 455-9236
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ★ / Sam. et Dim.: 12:20 - 3:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ★ / Sam. et Dim.: 12:20 - 3:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 12:50 - 3:25 - 7:00 - 9:25 Sem.: 7:00 - 9:25
CRÉATURES FÉROCES (v. française) (G) Sam. et Dim.: 12:20 - 3:00 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
ZEUS ET ROXANNE (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 Sem.: 7:15
BEVERLY HILLS NINJA (v.o. anglaise) 9:25 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:20
TEMPS POUR L'AMOUR (UN) (v. française) / Sam. et Dim.: 12:40 - 2:55 - 5:10 - 7:30 - 9:40 / Sem.: 7:30 - 9:40
METRO (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:25 - 7:05 - 9:20 Sem.: 7:05 - 9:20
IN LOVE IN WAR (v.o. anglaise) ● Sam. et Dim.: 1:15 - 3:40 - 7:10 / Sem.: 7:10
TURBULENCE (v. française) (16 ans) ★ 9:25
101 DALMATIENS (v. française) (G) ● Sam. et Dim.: 12:35 - 2:50 - 5:05 Sem.: Aucune représentation
RELIQUE (LA) (v. française) (13 ans) ★ 7:25 - 9:40

ÉGYPTIEN PV
1455, rue Peel - 849-FILM
SHINE (v.o. anglaise) (G) ★ 2:10 - 4:30 - 7:00 - 9:20
SOME MOTHER'S SON (v.o. anglaise) (G) ★ / 2:00 - 4:25 - 6:50 - 9:15
PIERCE CREATURES (v.o. anglaise) (G) ★ 1:45 - 3:40 - 5:35 - 7:35 - 9:35 Exc. 6 Fév.: 1:45 - 3:40 - 5:35 - 9:35

FAUBOURG PV
1616 ouest, rue Ste-Catherine - 932-2230
ENGLISH PATIENT (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / 12:45 - 3:50 - 7:00 - 9:55
HAMLET (v.o. anglaise) ★ 1:30 - 7:30 / Exc. Mer.: 2:30 - 7:30 (20 min. intermission)
EVERYONE SAYS I LOVE YOU (v.o. anglaise) (G) ★ / 1:15 - 3:30 - 7:15 - 9:30 Excepté jeu. 6 fév: 1:15 - 3:30 - 9:30
PORTRAIT OF A LADY (v.o. anglaise) (G) ★ / 1:00 - 6:45 / Exc. 5 et 6 Fév.: 1:00
BEVERLY HILLS NINJA (v.o. anglaise) 4:05 - 9:40 / Exc. 5 et 6 Fév.: 4:05 - 10:00

LASALLE (PLACE) PV
Angle boul. Champlain et Bishop Power - 849-FILM
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 4:05 - 7:00 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:50
VOLEURS (LES) (v.o. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:10 - 7:10 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:40 Couche-tard: Ven. et Sam.: 12:00
LA GUERRE DES ÉTOILES (v. française) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35 Laissez-passer refusés
CRÉATURES FÉROCES (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:35
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20
PIERCE CREATURES (v.o. anglaise) (G) ★ 7:20 - 9:25

LASALLE (PLACE) SUITE...
BEVERLY HILLS NINJA (v. o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25
PORTRAIT OF A LADY (v. o. anglaise) (G) 9:25
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:10 - 7:05 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:55
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:05 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:45
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
MEET WALLY SPARKS (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:30 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:30
STAR WARS (v. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:15 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:55 Laissez-passer refusés
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 7:00 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:45

LAVAL 2000 PV
Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin - 849-FILM
LARRY FLYNT (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) Sam. et Dim.: 4:00 - 9:10 / Sem.: 9:10
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) / Sam. et Dim.: 2:10 - 7:10 Sem.: 7:10

LAVAL (Carrefour) PV
2330, boul. Le Carrefour - 688-3684
VOLEURS (LES) (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:300
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:05 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:45
PRODIGE (LE) (v. française) (G) ● Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:25 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:35
FIERCE CREATURES (v.o. anglaise) (G) 7:20 - 9:30
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:35 - 5:30
STAR WARS (v. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:10 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 -9:50 Laissez-passer refusés
STAR WARS (v. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:10 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 -9:50 Laissez-passer refusés

LAVAL (Galeries) PV
1545, boul. Le Corbusier - 686-9333
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar., Mer.: 1:10 - 4:05 - 6:55 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:40
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., M

Guylaine Tremblay : un simple rhume

SONIA SARFATI

La comédienne Guylaine Tremblay n'est ni épuisée ni surmenée. Elle est simplement enrhumée.

Le malaise qu'elle a subi dimanche durant la représentation de *Matroni et moi* qui avait lieu au cégep Marie-Victorin a été plus que passager : deux heures après être arrivée à l'hôpital Santa-Cabrini, elle était de retour chez elle.

« Je ne suis pas souvent malade et je ne prends jamais de décongestionnants. Là, j'en ai pris. Et j'ai mal réagi », a-t-elle lancée au téléphone... d'une voix nasillarde.

Rien à voir, donc, avec de l'épuisement professionnel : « Je ne suis pas *workaholic* ! pouffe-t-elle. Les représentations du *Malade imaginaire* sont terminées depuis le mois de novembre, de même que les enregistrements de *La Petite Vie* et de *Studio*. Quant à la publicité pour le fromage *Petit Québec*, ça fait deux ans que c'est fini. »

Bref, à son horaire, ne se trouve actuellement que la tournée *Matroni et moi*. La production est présentée ce soir à Trois-Rivières. « Et j'y serai ! » promet-elle.

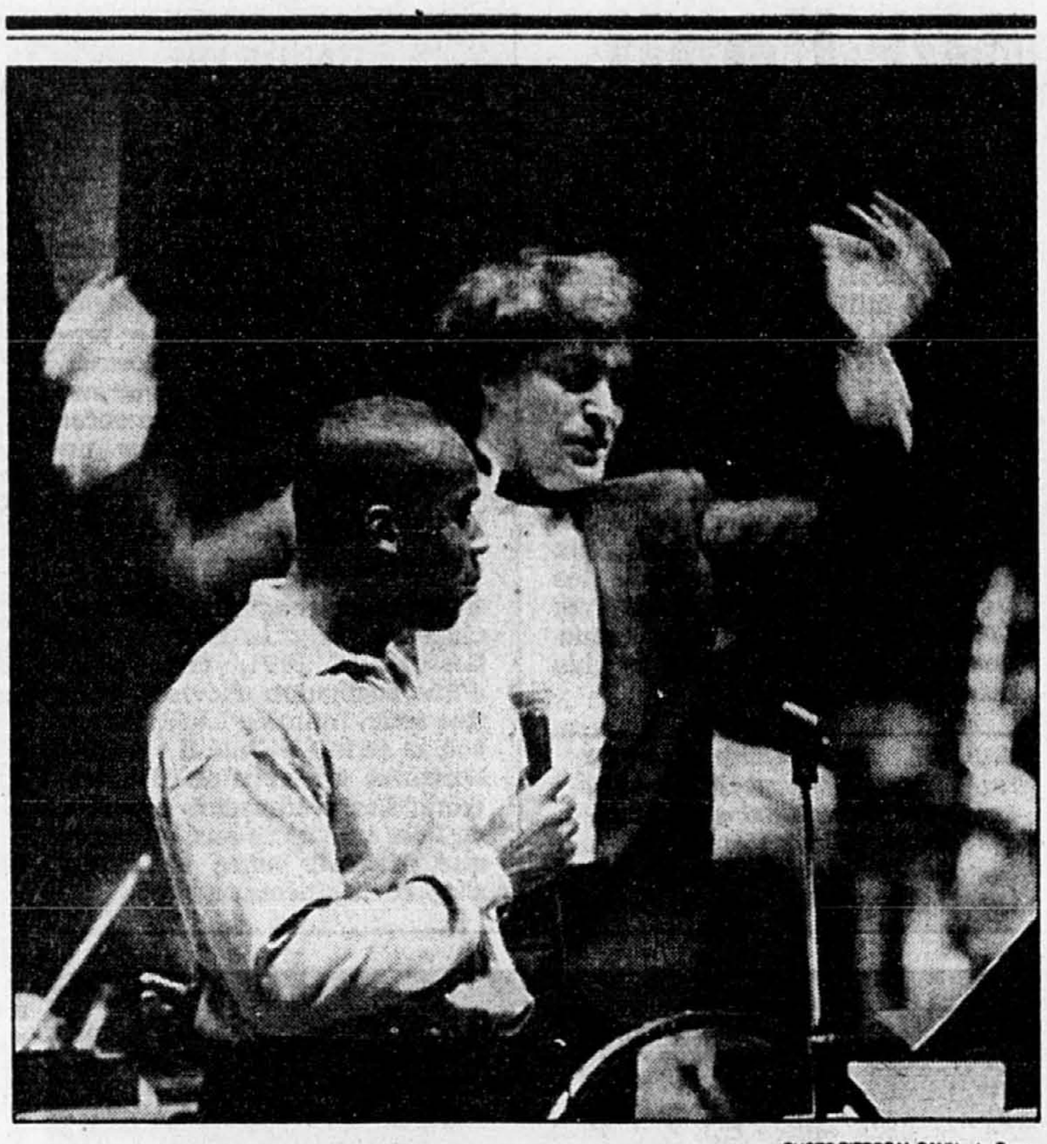


PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Bruny Surin avec l'OSM

Bruny Surin n'a pas livré sa performance au Stade olympique hier, mais bien à la Place des Arts, aux côtés du chef Jacques Lacombe. Car le temps de faire participer 2500 enfants à l'exécution de certaines oeuvres, l'athlète s'est joint à l'Orchestre symphonique de Montréal. Les écoliers ont aussi eu l'occasion d'écouter 13 de leurs aînés, qui ont joué en solo, puis avec les musiciens de l'orchestre. D'ici la fin d'avril, plus de 18 000 jeunes assisteront aux six autres concerts Matinées jeunesse Hydro-Québec.



REER, fonds mutuels, certificats de placement garanti, fonds hypothécaires, fonds de marchés émergents, FERR autogéré, fonds de dividendes, bons du Trésor, fonds de marché monétaire, fonds d'actions internationales, CPGAction, fonds de revenu de pays étrangers, fonds d'actions américaines, fonds diversifiés, fonds d'actions canadiennes, épargne à intérêt quotidien, fonds équilibrés, CPG Option Garantie, obligations d'épargne, fonds Avenir Industriel, fonds COR américain petites sociétés, fonds Pacifique, REER Tactique, REER Autogéré...

閣下可以從以下的稿文中得益不淺，一般來說大部份的人似乎不能領悟出這篇稿文的意義！相信閱讀左邊那一行字對閣下來說是毫無困難。那麼，閣下應該把握到證券上各樣金融項目投資得益的基本準則？趁著這個退休儲蓄金的黃金時間，我們很樂意在此爲閣下提供一切有關諮詢及投資方針。

Si vous ne voyez aucune différence entre ces deux paragraphes...
appelez-nous!

1 800 BLC-1846

Bien sûr, nous ne sommes pas des spécialistes de la langue chinoise. Par contre, nous pouvons vous guider dans l'univers de tous les produits **REER**! Car, depuis 150 ans, nous gérons l'épargne des gens d'ici.

À la Banque Laurentienne, on a compris que le grand nombre d'options REER peut vite devenir déroutant. C'est pourquoi nous avons simplifié la démarche d'investissement dans un REER en proposant **le guide de Planification de Portefeuille Personnalisée**, un programme qui s'adapte à votre personnalité! Que vous soyez du type prudent, modéré ou encore audacieux, nous définirons avec vous votre profil d'investisseur. Puis, nous établirons le meilleur moyen de vous faire obtenir **un rendement optimal**, selon votre niveau de tolérance au risque, en vous donnant accès à une gamme de fonds mutuels et de placements parmi les meilleures sur le marché.

Tout devient tellement plus simple à la Banque Laurentienne. Communiquez avec l'un de nos 600 conseillers en matière de REER ou mieux, passez nous voir: on parle le même langage! **Tout simplement.**

BANQUE LAURENTIENNE

Gabbeh : un plaisir pour l'oeil

LUC PERREAULT

Un tapis tout en couleurs mis à tremper dans l'eau pure d'un ruisseau. C'est un gabbeh tout neuf, un tapis persan d'un type particulier dont le secret appartient à une tribu nomade aujourd'hui menacée de disparition. Le dessin que représente ce tapis (ici, un couple monté sur un cheval) raconte une histoire. Car l'art du gabbeh, comme le cinéma, est de représenter la vie.

Ce sont en effet les deux personnages du tapis, devenus vieux, qui se racontent eux-mêmes. Par la magie du cinéma, une jeune femme, projection au passé de la vieille, se joint au vieux couple dans une sorte de récitatif psalmodié qui n'a rien d'habituel. On apprend que cette jolie femme prénommée Gabbeh s'est un jour amourachée d'un cavalier étranger à sa tribu. L'homme ne demandait pas mieux que de l'épouser mais le père de Gabbeh trouvait toujours des excuses pour retarder leur mariage. Les saisons et les tragédies se succédant, le beau cavalier monté sur son cheval blanc ne cessera de hurler à l'amour tout en menaçant d'enlever la belle. Pendant que les pièces de cet écheveau se reconstituent, on aura appris beaucoup de choses sur l'art du gabbeh. Comment, par exemple, les paysages traversés y sont représentés. Comment chaque drame d'une destinée, rapportée sur la trame du tapis, possède sa couleur. Ces femmes, comme naguère nos grands-mères avec leurs courtepointes, ont trouvé là un moyen de se raconter. Et Mohsen Makhmalbaf, ce prolifique cinéaste iranien, utilisant à son tour les moyens de son art, redonne à ces tapis leurs lettres de noblesse.

Véritable festin pour l'oeil, son film invente sa forme au fur et à mesure, associant étroitement la poésie au récit. Voulant montrer comment se fabriquent ces tapis, d'où ils viennent et qui sont ceux qui les fabriquent, il tourne le dos au documentaire traditionnel. Avec *Gabbeh*, Makhmalbaf vient sans doute de tourner son film le plus beau et le plus poétique.

GABBEH, écrit, monté et réalisé par Mohsen Makhamalbaf. Image : Mahmoud Kalari. Son : Mojtaba Mirtahmasebi. Musique : Houssein Alizadeh. Avec Abbas Sayahi, Shaghayegh Djodat, Hossein Moharami. Au Parallèle, jusqu'au 19 février.

EN BREF

Cherche chauves...

■ Vous êtes chauve ? Ou bien vous êtes un adolescent au visage jeune ? Vous pouvez faire acte de candidature pour le prochain film de Kevin Costner. L'acteur-réalisateur de *Danse avec les loups* s'apprête à commencer le tournage de *The Postman*, un film de science-fiction.

Une adaptation télé de *Nikita*

■ Après son *remake* américain au cinéma, *Nikita*, le film de Luc Besson de 1991, fait l'objet d'une adaptation télévisée, pour une série. Intitulée *La Femme Nikita*, la série a débuté il y a trois semaines, sur la chaîne USA Network. Les producteurs espèrent en faire un succès aussi durable que *M.A.S.H.*, autre série télé adaptée du cinéma.



SPECTACLES

Salles de répertoire

BARAKA
Cinéma du Parc (1) : 15 h.
CRASH
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 45.
ED'S NEXT MOVE
Cinéma du Parc (3) : 15 h, 19 h 30.
GABBEH
Cinéma Parallèle : 17 h 45, 19 h 30.
NOTTE (LA)
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
PROMESSE (LA)
Cinéma Parallèle : 21 h 15.
SENSE AND SENSIBILITY
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.
SHALLOW GRAVE
Cinéma du Parc (1) : 17 h.
TEMPS DE L'AMOUR (LE)
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.
TREES LOUNGE
Cinéma du Parc (1) : 19 h.
TROIS FRÈRES (LES)
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.
WORLD'S BEST COMMERCIALS '96
Cinéma du Parc (2) : 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Imax

IMAX (Vieux Port)
Mer sans frontières - L5, Cité de l'Espace : 10 h 15 (version française) ; 19 h 15 (version anglaise)
Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace : 12 h 15 (version française)
Mer sans frontières - Effets spéciaux : 14 h 15, 17 h 15 (version française)
L5, Cité de l'Espace : 16 h 15 (version anglaise)
Programme double et laser : Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace et un spectacle laser : 21 h 15 (version française)
IMAX - les Ailes Mail Champlain, Brossard)
L5, Cité de l'Espace : midi, 14 h, 16 h.
Le Premier Empereur de Chine : 13 h, 15 h.
Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi.
Version anglaise : 19 h.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Auditions publiques de la série Début : de 9 h à 17 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Elio Boncompagni. Rebecca Copley, soprano. Verdi, Bellini, Leoncavallo, Mascagni, Puccini, Catalani, Rossini.
Concerts populaires Air Canada : 19 h 30.
UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Ensemble de musique contemporaine de McGill. Dir. Denys Bouliane. Ingrid Schmithüsen, soprano. *Pierrot lunaire* (Schoenberg), Ricciardi, Bouliane, Ligeti : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
L'Expulsion de Lily Barton, de John MacNicholas. Mise en scène de Monique Duceppe. Du mar. au ven. : 20 h ; sam. : 16 h et 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Partage de midi, de Paul Claudel. Mise en scène de Daniel Roussel. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim., 15 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure, 300, boul. de Maisonneuve e.)
Tartuffe, de Molière. Mise en scène de Lorraine Pintal. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins)
Une tache sur la lune, de Marie-Line Laplante. Mise en scène de Martine Beaulne : 20 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier..., d'Érik Charpentier : 20 h.
NCT (Salle Denise-Pelletier, 4353, Ste-Catherine e.)
Lucrèce Borgia, de Victor Hugo. Mise en scène de Claude Poissant. Jeu., ven., sam., 20 h.
ESPACE GO (4890,boul, Saint-Laurent)
Les Guerriers,de Michel Garneau. Mise en scène de René-Daniel Dubois. Du mar. au sam., 20 h.
ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)
François d'Assise, de Joseph Delteil. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.
THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papineau)
Le génie de la rue Drolet, de Larry Tremblay. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.
THÉATRE DE LA BIBLIOTHÈQUE (534 de la Gauchetière e.)
Mère Courage, avec Pierrette Robitaille. Mise en scène de Louis Joseph Tassé : 20 h.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (100, Notre-Dame e.)
L'Histoire des Atrides. Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard : 20 h.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Little Blood Brothers, de Vittorio Rossi, *Gargoyles*, de David Fennario, *The Spirit of the Centaur*, de Bowser²/₃& Cie. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 19 h ; mat., sam., 14 h.

Pour Enfants

THÉÂTRE BISCUIT (165, Place d'Youville)
Ma tante Hortense, de Benoit Dubois. Sam., dim., 15 h.

Variétés

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Billy Craig et Steve Hill : 21 h 30.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Jerry De Villiers : dès 21 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Renaud : dès 21 h.
JAZZONS (300, Ontario e.)
Al Paterson : dès 21 h.
FAUCHE LE VENT (101, Fairmount)
Le chant des silences, avec Lynda Johnson et Valérie Lemaire : 20 h 30.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Kétéké : 21 h.
KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine o.)
Quatuor Greg Clayton : de 19 h 15 à 22 h 30.
55 (Prince)
Peter McLeod : 20 h.
JELLO (151, Ontario e.)
Trio Joshua Ell et Kim Richardson : 21 h.

La Presse
Le quotidien officiel de la fête des Neiges
Venez jouer dans les îles!
du 1er au 16 février La fête des Neiges de Montréal
Parc des îles de Montréal
proviga La Presse TOS MONTRÉAL c'est toi ville!
INFO-FÊTE BELL (514) 866-FÊTE*
*La fête des Neiges accepte les frais d'appel